

SONNAZ

Bulletin Municipal 2017



Le Conseil Municipal remercie chaleureusement les annonceurs et les personnes ayant transmis des photos qui ont permis l'édition de ce bulletin.

Bulletin Municipal 2017 Parution Février 2017

Directeur de la publication :
Daniel ROCHAIX, Maire de Sonnaz

Comité de rédaction :
Daniel ROCHAIX, Eliane ROULET,
Agnès LECERCLE, André DIDIER,
Christel ROCHAIX, Françoise ENGELMANN,
Henri PERRIER, Frédérique MARTIN

Crédit photos :
*1^{ère} de couverture : Natacha FREGONESE
"The green water" - 1^{er} prix concours photo*

Conception - Réalisation :
Pastel Impression - 73190 Saint-Baldoph

■	Le Mot du Maire.....	p. 1
■	Finances.....	p. 2 à 3
■	Travaux.....	p. 4 à 5
■	Fleurissement.....	p. 6
■	Savoie Hexapole.....	p. 7
■	Infos Communales.....	p. 8 à 15
■	Vie de l'École.....	p. 16 à 17
■	Etat Civil.....	p. 18 à 19
■	Bibliothèque.....	p. 20
■	Vie Associative.....	p. 21 à 36

Les articles de la Vie Associative sont rédigés par les Associations elles-mêmes.

MAIRIE DE SONNAZ
Tél. 04 79 72 00 32
Fax 04 79 72 02 18
E-mail : mairiedesonnaz@wanadoo.fr

Secrétariat de la Mairie ouvert au public :

- Lundi, Mercredi, Vendredi de 13 h 30 à 17 h 15
- Mardi de 13 h 30 à 18 h 00
- Jeudi de 8 h 00 à 11 h 30

Le Mot du Maire

Je tiens au nom du conseil municipal à vous présenter mes vœux les plus sincères de bonne santé, de bonheur et d'épanouissement personnel pour vous et ceux qui vous sont chers. J'ajoute, bien évidemment des vœux de succès dans toutes vos activités et vos projets et pour notre commune des vœux de solidarité et de fraternité.

Ce qui me permet de faire écho au propos d'Albert Schweitzer : **«Que chacun s'efforce, dans le milieu où il se trouve, de témoigner à d'autres une véritable humanité ; c'est de cela que dépend l'avenir du monde ».**

La population légale en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2017 (source INSEE) est de 1794 habitants, nous faisons partie des communes de l'agglomération qui ont la plus forte évolution démographique.

Je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux Sonnaziens et j'affirme, sans chauvinisme, que le caractère attrayant, rural et la bonne qualité de vie de Sonnaz font qu'ils habitent maintenant la plus belle commune de l'agglomération. Ce cadre de vie que nous aimons et que nous recherchons, TOUS nous devons le protéger. Nous les élus par des programmes courant d'entretien, de sécurité, d'accessibilité, d'embellissement, de développement durable... Mais à nos côtés, dans cette démarche, il y a vous les citoyens, vous les artisans, vous les agriculteurs, vous les professions libérales, vous les employés du secteur privé. A toutes et tous, je vous demande d'être responsable en respectant les règles afin que nous ne soyons pas confrontés à tous types de nuisances : nuisances visuelles, nuisances sonores, nuisances olfactives...

La commune a enregistré en 2016, 22 naissances, 10 mariages, 2 parrainages civils. Nous avons eu malheureusement à déplorer 13 décès. C'est pour moi l'occasion de rappeler que parmi ces décès il y a eu celui de nos 2 derniers combattants de la guerre de 1939-1945, monsieur Paul Villoud et monsieur Henri Bétemps. Je leur rends un vibrant hommage car c'est grâce à eux qu'aujourd'hui nous sommes libres et fiers d'être Français.

Cette liberté et cette fierté que nos anciens ont su si chèrement défendre aura encore cette année été mise à mal par les événements tragiques et barbares en France et à l'étranger : Le Bataclan, Nice, Berlin et dernièrement Istanbul. Face à ces situations chacun se doit de lutter afin de maintenir haut sur les frontons de nos mairies cette fière devise : **Liberté, Egalité, Fraternité.**

A l'heure où des échéances électorales importantes sont programmées pour notre pays en 2017, élection présidentielle le 23 avril et le 7 mai, élection législative le 11 et le 18 juin, j'ai pu noter avec satisfaction un élan de citoyenneté avec, ces derniers mois, l'inscription sur les listes électorales de 153 nouveaux électeurs, ce qui porte le nombre d'inscrits à 1459. Gageons que nos futurs dirigeants sauront défendre avec détermination les valeurs de notre pays !!!

Au niveau de la sécurité sur la commune nous sommes en réflexion pour activer en 2017 le dispositif « voisins vigilants ». Ce dispositif consiste à impliquer les habitants volontaires d'un même quartier ou même hameau à participer à la sécurité de leur propre cadre de vie, avec l'appui et sous le contrôle de la municipalité.

L'implication de l'ensemble du personnel communal et la motivation de l'équipe municipale qui m'entoure sont autant de raisons de vous rappeler que nous mettons notre énergie, notre compétence, et notre cœur au service de la commune et de l'ensemble des habitants. Je peux me féliciter du travail accompli, même si je sais qu'il reste beaucoup à faire, car nos actions vont toujours dans le sens de l'amélioration de la qualité de vie des Sonnaziens.

Cette année nous avons fini les travaux au centre du hameau de Ragès. Un mur de soutènement a été construit pour maintenir efficacement le talus. La voirie a été élargie et un trottoir réalisé pour sécuriser le déplacement des piétons tout au long de cet axe roulant. Des plateformes surélevées ont été créées aux différentes intersections pour ralentir la vitesse. Le réseau d'eau pluviale, le profil des voiries ont été repris afin de collecter et de drainer les eaux de pluie et d'infiltrations. Une opération supplémentaire nécessaire de redimensionnement du collecteur d'eau pluviale (passage en diam 500) a été réalisée sur la partie haute du chemin de la Liu en collaboration avec le service des eaux de Chambéry métropole afin de permettre un meilleur écoulement en cas de forte précipitation.

Pour clore cette opération d'un cout Total de 385 000 € (135 k € en 2015 et 250 k € en 2016) nous avons réalisé le marquage au sol et posé les panneaux de signalisation et d'interdiction. La durée des travaux, j'en suis conscient, a occasionné des désagréments mais aujourd'hui j'entends un bon nombre d'habitants du secteur satisfaits et contents de cette opération, surtout au niveau de la sécurisation et de la diminution du trafic, ce qui était l'objectif recherché.



En juillet 2016, l'ONF (Office National des Forêts) a réalisé l'analyse de l'état sanitaire et de dangerosité du chêne bicentenaire se trouvant au centre de la cour de l'école primaire. Le rapport d'expertise a mis en évidence qu'un champignon lignivore, de l'espèce Phellin s'était développé de façon importante à son pied. L'arbre présentait des faiblesses physiologiques avérées et des risques mécaniques à court terme. Le rapport préconisait un abattage à très court terme du chêne, c'est ce qui a été immédiatement fait en août. Ce chêne plus que centenaire faisait partie du patrimoine de notre commune et ce n'est pas sans une certaine émotion que nous avons pris la décision de l'abattre mais la vie et la sécurité de nos 193 élèves était bien plus importante. Nous aurons la possibilité de replanter d'autres arbres autour de l'école.

En ce qui concerne les finances, malgré les coûts des travaux, la stagnation voire la baisse des dotations et des subventions, l'impact de plusieurs réformes couteuses, notre gestion rigoureuse nous a permis de dégager de l'autofinancement et de poursuivre notre maintien de la part communale des taux d'imposition. La préparation du budget 2017 donnera lieu à la recherche de toutes les économies possibles sans cependant porter atteinte, ni à la qualité des services publics, ni au soutien permanent à la vie associative et tout en préservant des capacités d'investissements dans la lignée des années précédentes.

L'ensemble du conseil municipal de façon unanime a été amené à se positionner contre un projet de révision allégé concernant la réduction de la zone agricole sur le site des Villières, afin de créer une zone urbaine avec un secteur à règlement spécifique pour l'accueil des gens du voyage semi-sédentaires ou en voie de sédentarisation. A l'issue de l'enquête publique madame le commissaire enquêteur a suivi la position de la commune et de ses habitants en émettant un avis défavorable.

J'entends rester à l'écoute des Sonnaziens et intervenir dans les instances décisionnaires pour faire entendre nos positions. J'émetts le vœu que le président de Chambéry métropole et le maire de Chambéry entendent et écoutent la population sonnazienne et que ce projet soit totalement et définitivement abandonné.

Ce qui me permet de rappeler que la vocation de la mise en place du PLUI est de garantir une cohérence d'aménagement à l'échelle des territoires et la volonté de travailler ensemble les aménagements de notre territoire pour répondre au mieux possible aux besoins et aux attentes de ses habitants.

Nous sommes dans une période difficile. Une période de changements et de bouleversements rapide. John Fitzgerald Kennedy disait : **« La plupart des gens regardent les choses comme elles sont et se demandent Pourquoi ? Moi, je regarde les choses comme elles pourraient être et je demande Pourquoi pas ? ».**

Une recomposition du conseil communautaire a eu lieu en début d'année 2016 avec pour conséquence la perte pour la commune de Sonnaz et 3 autres communes d'un représentant élu démocratiquement par la population en 2014.

Malgré les avis négatifs de la majorité des communes de Chambéry métropole et de cœur des Bauges la fusion des 2 agglomérations a été décidée et est devenue effective au 1^{er} janvier 2017. La nouvelle agglomération Chambéry métropole-Cœur des Bauges compte maintenant 82 membres et 38 communes.

L'application de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) a eu plusieurs conséquences sur la commune et l'agglomération :

1. La compétence promotion du tourisme a été transférée des communes à l'agglomération.
2. La compétence développement économique exercée par les communes sera elle aussi transférée aux intercommunalités à partir du 1 janvier 2017. Comme le syndicat mixte Savoie hexapole exerçait la compétence économique pour le compte des communes de Sonnaz et de Chambéry et que la loi ne nous permet plus de siéger au sein de ce syndicat. L'agglomération se substitue donc à nous sans perte financière pour la commune car une attribution de compensation figée dans le temps sera reversée à la commune.

Nous sommes, mon équipe municipale et moi-même, au service des habitants, volontaires pour imaginer l'avenir tout en consolidant le quotidien pour vivre bien à Sonnaz.

A tous, une excellente année 2017 !

Daniel ROCHAIX,
Maire de Sonnaz



Budget 2016 : un budget **responsable**

La commune continue de présenter des finances saines.

La municipalité étudie l'ensemble des investissements dans un contexte, nous le rappelons, de baisse des dotations et de diminution des subventions.

Malgré cela, nous avons souhaité conserver la même part communale des taux d'imposition pour l'année 2016, ce qui est le cas depuis de nombreuses années.

Nous voulons maintenir cette maîtrise des dépenses grâce à la recherche systématique d'économies.

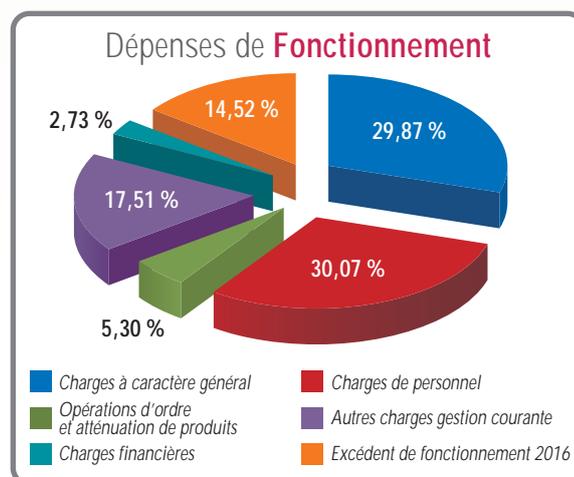
Nous maintiendrons, et c'est une volonté forte, le même niveau de subventionnement aux associations qui font vivre et animent notre belle commune.

Nous consacrons une part importante de notre budget à la scolarité de nos enfants, ils nous incombent de financer la construction et l'entretien de l'école (travaux et ménage), le personnel

FONCTIONNEMENT

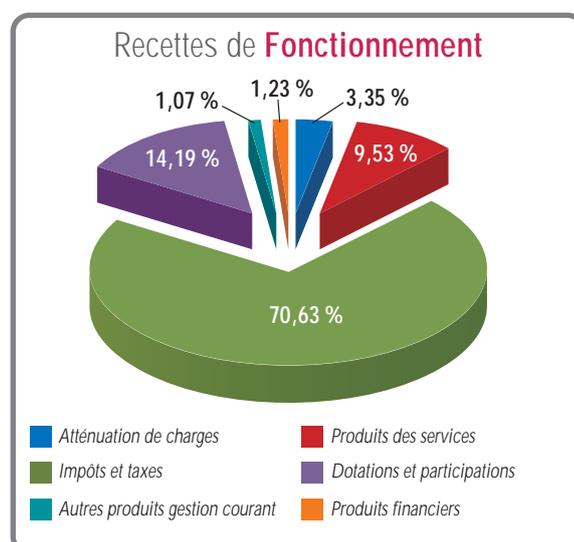
DÉPENSES

Charges à caractère général	318 894,95 €	29,87 %
Charges de personnel	320 982,30 €	30,07 %
Opérations d'ordre et atténuation de produits	56 534,38 €	5,30 %
Autres charges gestion courante	186,944,81 €	17,51 %
Charges financières	29 116,48 €	2,73 %
Excédent de fonctionnement 2016	154 971,29 €	14,52 %
DÉPENSES	1 067 444,21 €	100,00 %



RECETTES

Atténuation de charges	35 716,74 €	3,35 %
Produits des services	101 778,82 €	9,53 %
Impôts et taxes	753 927,62 €	70,63 %
Dotations et participations	151 458,33 €	14,19 %
Autres produits gestion courant	11 405,64 €	1,07 %
Produits financiers	13 157,06 €	1,23 %
RECETTES	1 067 444,21 €	100,00 %



Situation à fin décembre 2016



communal pour le fonctionnement des services : ATSEM et personnels pour la maternelle, la garderie et la cantine.

La municipalité assume toutes les charges de fonctionnements obligatoires (chauffage, eau, électricité, fournitures scolaires, matériel informatique, matériel de bureau...) et facultatifs (repas, transports...). Le budget du périscolaire comprend les coûts des intervenants des TAP (Temps d'Activités Périscolaires), l'entretien et le nettoyage supplémentaire.

En terme d'investissement les travaux de Ragès ont été financés totalement grâce à notre autofinancement. Notre volonté est de continuer à dégager de l'excédent pour, dans la mesure du possible, autofinancer nos investissements sans avoir recours à l'emprunt.

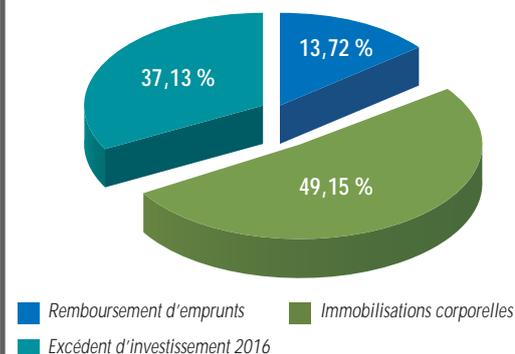
En matière d'achat public, nous continuerons à favoriser le développement des achats mutualisés avec les autres collectivités pour bénéficier de prix avantageux grâce à l'effet de massification.

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Remboursement d'emprunts	100 018,65 €	13,72 %
Immobilisations corporelles	358 215,21 €	49,15 %
Excédent d'investissement 2016	270 666,75 €	37,13 %
DEPENSES	728 900,61 €	100,00 %

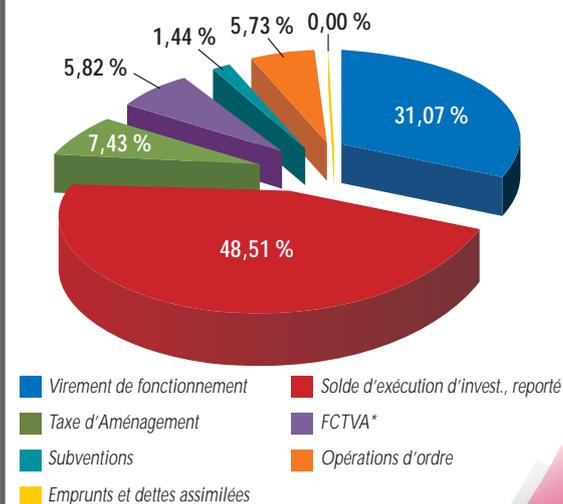
Dépenses d'Investissement



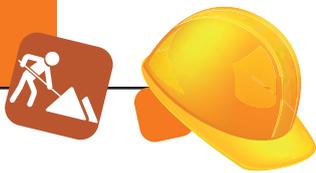
RECETTES

Virement de fonctionnement	226 447,00 €	31,07 %
Solde d'exécution d'invest., reporté	353 607,00 €	48,51 %
Taxe d'Aménagement	54 156,84 €	7,43 %
FCTVA*	42 427,14 €	5,82 %
Subventions	10 531,25 €	1,44 %
Opérations d'ordre	41,731,38 €	5,73 %
Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 %
RECETTES	728 900,61 €	100,00 %

Recettes d'Investissement



* FCTVA : Fond de Compensation pour la TVA.



Hameau de Ragès

Des travaux importants ont été réalisés au centre du hameau de Ragès en 2015 et sur cette année 2016.

- Un mur de soutènement a été construit pour maintenir efficacement le talus.
- La voirie a été élargie et un trottoir réalisé pour sécuriser le déplacement des piétons tout au long de cet axe roulant.
- Des plateformes surélevées ont été créées aux différentes intersections pour ralentir la vitesse.
- Le réseau d'eau pluviale, le profil des voiries ont été repris afin de collecter et de drainer les eaux de pluie et d'infiltrations.
- Une opération supplémentaire nécessaire de redimensionnement du collecteur d'eau pluviale (passage en Ø 500) a été réalisée sur la partie haute du chemin de la Liu en collaboration avec le service des eaux de Chambéry Métropole afin de permettre un meilleur écoulement en cas de forte précipitation.
- Cette opération, d'un coût total de 385 000 € (135 k € en 2015 et 250k € en 2016), s'est terminée par la réalisation du marquage au sol et la pose des panneaux d'interdictions.
- Ce nouveau plan de circulation, de l'avis des riverains, a sécurisé les déplacements piétonniers et réduit le trafic des véhicules dans le centre de Ragès.



Voiries communales

Cette année, un effort significatif à hauteur de 10 000 € a été engagé pour réaliser la signalisation horizontale. Cette campagne de marquage au sol a permis de sécuriser une grande majorité des voiries de la commune.

Nous avons réalisé l'entretien annuel des voiries (pulvérisation automatique de bitume et de gravillons) ainsi que diverses interventions de reprofilage, de reprise d'enrobé, de création de cunettes et de fil d'eau, de bouchage de nids de poules notamment chemin de la Combette, chemin des Fourches et à Montagny et à Ragès.

Conteneurisation

Nous avons poursuivi notre programme de conteneurisation sur la partie haute de la commune avec le renforcement du point existant intersection du chemin des Fougères et chemin de Champ-Long par l'ajout de 4 nouveaux conteneurs grand volume semi-enterrés. Le secteur à l'ouest de la départementale RD991 est maintenant totalement équipé.



Eclairage public

Concernant l'éclairage public, suite au diagnostic de 2015, nous avons poursuivi par l'inventaire du Parc, nous connaissons maintenant parfaitement le nombre et l'état de nos lampadaires.

Nous avons procédé au remplacement d'une partie des armoires électriques, la totalité sera réalisée en 2017 et à la mise en place de candélabres au bout du chemin de l'étnigny, sur le cheminement piétonnier devant l'école et chemin de la Liu à Ragès.

Nous avons procédé plusieurs fois dans l'année à des interventions sur le réseau suite à diverses pannes. Pour votre information, ces interventions ne sont pas déclenchées systématiquement suite à des appels en mairie mais font l'objet d'un déclenchement groupé afin de maîtriser les coûts. Les dépenses sur le poste éclairage public hors les consommations se chiffrent pour 2016 à 30 000 €.

Dans les années à venir la commune s'attachera à rénover son parc existant et à moderniser la gestion de l'éclairage.



Divers

1. Au niveau de l'école, une extension à usage de vestiaire et de rangement situés sous le préau dans le prolongement d'une classe a été mise en place pour un coût de 6438 €.
2. Nous avons réalisé l'acquisition d'un véhicule neuf d'une valeur de 29 000 € en remplacement de l'ancien camion qui était obsolète.
3. Dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad' AP), nous allons en 2017 réaliser plusieurs aménagements dans les bâtiments communaux.
4. Entretien de la forêt communale en lien avec l'Office National des Forêts (ONF).



Cette année comme les années précédentes, nous pouvons souligner l'excellent travail effectué par les jeunes garçons et les jeunes filles de la commune lors des vacances scolaires d'été.

Nous reconduirons cette démarche car il s'agit d'un bon moyen pour découvrir le monde du travail, la vie communale et l'apprentissage de la citoyenneté.





Eclairage Public et Grands Espaces

Mise en valeur de bâtiments

Signalisation dynamique & Régulation de trafic

Installation recharge véhicules électriques

Vidéo protection urbaine

Contrôle d'accès voirie

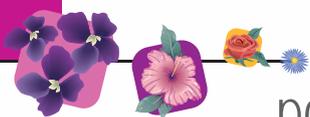
Réseaux d'énergie

illuminations festives



www.citeos.com

Siège social : Avenue du 8 mai 1945 - 73000 Barberaz
Tel : 04 79 33 28 25 - Fax : 04 79 70 47 50
chambory@citeos.com



« Un simple regard posé **sur une fleur** et voilà une **journée remplie de bonheur.** »

Céline Blondeau



Elagage **des haies**

L'article R 161-24 du code rural stipule : « Les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise des chemins doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. »

Dans le cas où les propriétaires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la commune, à leurs frais, après une mise en demeure restée sans résultat ».

Broyeur

Ne brûlons plus les végétaux !

Vous pouvez utiliser, **gratuitement**, contre caution, un broyeur.

Renseignements et inscription à la Mairie.

Mutualisation économique à **SAVOIE HEXAPOLE**

Savoie Hexapole représente un éco parc d'activités industriel et tertiaire qui regroupe **1700 salariés, 150 entreprises** et de nombreux services nécessaires à la vie du site (restauration, salles de réunions, crèche, salle multi-activités, pépinière d'entreprises, fibre optique).

De plus, un pôle d'entreprises dans les sports Outdoor a émergé depuis 5 ans autour de showroom de marques, d'activités de production, de design et de e-commerce.

La **Loi NOTRe**, votée début 2015, acte une nouvelle organisation territoriale de la république en renforçant le rôle économique des régions et des intercommunalités, en limitant les compétences économique du département et en instaurant le transfert de toutes les zones économiques aux intercommunalités.

De fait, le parc d'activités Savoie Hexapole est intégré au 01/01/2017 à Grand Lac Agglomération pour l'ensemble de ses contrats, personnels, emprunts et actifs.

Par ailleurs, une réflexion est engagée entre Grand Lac agglomération, Chambéry Métropole, Savoie Technolac et Savoie Hexapole pour mutualiser les compétences économiques et partager les métiers, les missions et les équipes.

Cette mutualisation en cours de préparation sur le périmètre Chambéry Grand Lac a pour objectif plus d'efficacité collective et plus de retombés économiques pour le territoire.

Au-delà de ces changements à venir, le parc d'activités continuera à se développer sur les communes de Méry, Viviers du Lac, Drumettaz-Clarafond et ainsi à produire de la richesse fiscale et des créations d'emplois de proximité pour l'ensemble de la population.

La dernière publication "**HEXA INFOS**", disponible en mairie et téléchargeable sur le site Internet www.savoie-hexapole.fr, retrace la vie économique du site et des entreprises sur l'année écoulée.




<p>OUTDOORPARC</p> <p>15 ENTREPRISES</p> <p>30 MARQUES</p> <p>1 PÉPINIÈRE SPÉCIALISÉE SHOWROOM, ATELIERS, BUREAUX</p> <p>PARTENAIRES DES RÉSEAUX OSV, CESNI / INSEEC</p>	<p>ECOPARC</p> <p>150 ENTREPRISES</p> <p>1700 SALARIÉS</p> <p>150 SERVICES MULTIPLES</p> <p>MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL</p>
--	--

Syndicat Mixte Savoie Hexapole
Héliport Agglom - 101 rue Maurice Héroux - 73420 MÉRY - Tél 04 79 36 39 41
www.savoie-hexapole.fr

Gotteland-Traduction
qualité, sérieux et respect des délais
Traductrice, rédactrice, terminologue, relectrice
mariegotteland73@gmail.com / gotteland73@orange.fr
306, Chemin du Bosquet • 73 000 Sonnaz
06 28 55 38 04 • www.marie-gotteland.org

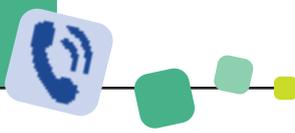


Le GYPAËTE
Bar Tabac Restaurant
Chez Viviane et Benoit
04 79 72 27 11





724, route d'Aix-les-Bains • 73000 SONNAZ
www.legypaete.fr



Informations Transports Collectifs



Lignes régulières sur la Commune de Sonnaz

50 Service réalisé en transport à la demande (voir mode d'emploi ci-contre)
50 mercredi uniquement.
 Tous les départs sont en correspondance avec la ligne Chrono B à l'arrêt «Parc Relais Maison Brûlée»

Le samedi toute l'année

	08:30	09:12	09:54	10:36	11:18	12:00	12:42	13:24	14:06	14:48	15:30
PARC RELAIS MAISON BRÛLÉE											
RAGÈS											
SEVVENMAZ											
PARC RELAIS MAISON BRÛLÉE	09:55	10:37	11:19	12:01	12:43	13:25	14:07	14:49	15:31		

LIGNE 10

Parc Relais Maison Brûlée Sonnaz
 > Ragès Sonnaz
 > Parc Relais Maison Brûlée Sonnaz
 SECTEUR DE TRANSPORT À LA DEMANDE

50 Service réalisé en transport à la demande (voir mode d'emploi ci-contre)
50 mercredi uniquement.
 Tous les départs sont en correspondance avec la ligne Chrono B à l'arrêt «Parc Relais Maison Brûlée»

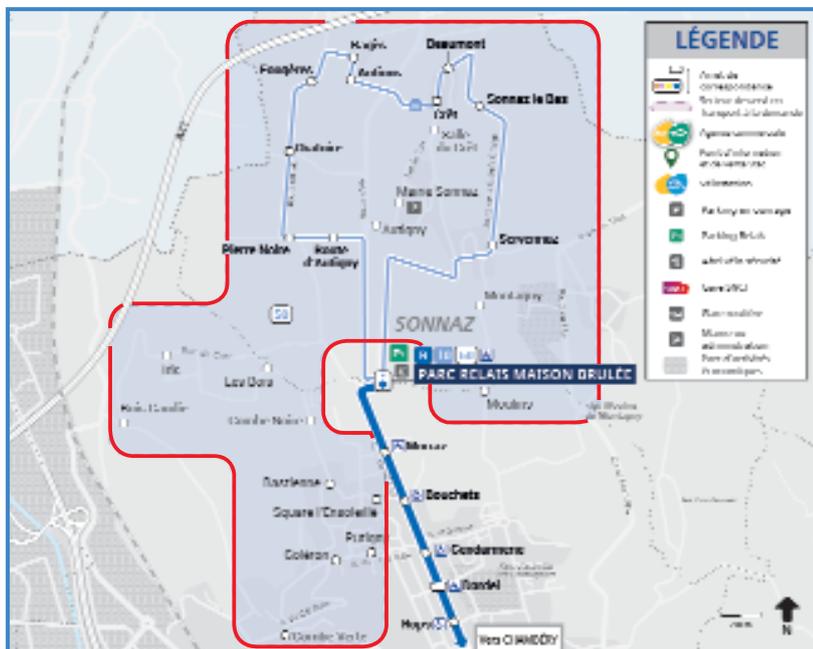
Le samedi toute l'année

	08:30	09:12	09:54	10:36	11:18	12:00	12:42	13:24	14:06	14:48	15:30
PARC RELAIS MAISON BRÛLÉE											
SEVVENMAZ											
RAGÈS											
PARC RELAIS MAISON BRÛLÉE	09:55	10:37	11:19	12:01	12:43	13:25	14:07	14:49	15:31		

Le TAD (Transport A la Demande N° 50) fonctionne de 9h52 à 15h43 en semaine, le Samedi toute la journée (*mais uniquement aux horaires indiqués sur la fiche de la ligne 10*) d'Arrêt à Arrêt se trouvant dans la zone surlignée en bleu entourée de rouge sur le plan ci-dessous.

Pour vous déplacer avec le TAD,
 réservation à la centrale au **04 79 28 23 28** du lundi au samedi de **8h00 à 19h00**.

Réservation jusqu'à 2 heures avant votre déplacement et la veille avant 19h00 si l'arrivée a lieu avant 10h00. Possibilité de réserver jusqu'à 1 mois à l'avance ! (voir mode d'emploi complet ci-dessous). Prévoir plusieurs minutes (une seule fois) lors de votre premier appel pour l'enregistrement de vos coordonnées.



TAD, mode d'emploi

- Identifiez l'horaire d'arrivée et/ou de départ que vous souhaitez emprunter
- Contactez la centrale de réservation au **04 79 28 23 28** du lundi au samedi de 8h à 19h
 - Réservation jusqu'à 2 heures avant le déplacement ou la veille avant 19h si l'arrivée a lieu avant 10h
 - Possibilité de réserver jusqu'à 1 mois à l'avance !
 - Confirmation de votre heure de prise en charge 2 heures avant par mail ou SMS
- Présentez-vous à l'arrêt 5 min avant l'heure prévue
 - Tous les titres Stac sont acceptés à bord

Annulation d'un trajet par téléphone :

- La veille avant 19h pour les trajets prévus avant 10h (ou le samedi pour le lundi)
- 2 heures avant le départ prévu pour les trajets après 10h

Conseils pour vos déplacements

Comment contacter le Stac ?

En allant à l'agence commerciale Stac

Conseils personnalisés, informations détaillées, vente de titres adaptés, ... l'agence vous donne toutes les clés pour planifier vos trajets. Située au **23, boulevard du Musée**, à proximité des **arrêts "Ducs"**, vous y serez accueilli confortablement ; **du 3 octobre 2016 au 7 août 2017** : du lundi au vendredi de **9h00 à 12h00** et de **13h30 à 18h00** et le samedi de **8h40 à 16h30**.

En appelant MobilConseils

au **04 79 68 73 73** du lundi au vendredi de **8h00 à 12h30** et de **13h30 à 17h15**.

Ce service téléphonique vous renseigne et vous conseille dans l'élaboration de vos déplacements (*bus, vélo, marche, covoiturage, autocars, trains*) et dans le choix du titre de transport Stac le mieux adapté à vos besoins.

En envoyant un courriel/mail (formulaire contact sur le site)

Votre demande sera traitée dans les meilleurs délais.

Par internet au : <http://www.bus-stac.fr/>

2 points de correspondances importants sur la Commune de Sonnaz

Au Parc relais de "Maison Brûlée" pour les lignes 10 et CHRONO B

Ligne CHRONO B de 5h30 à 22h10 : 88 départs par jour de semaine dans chaque sens.

Soit une fréquence à 10 minutes pour rejoindre ou revenir du centre de Chambéry.

A l'arrêt "Route d'Autigny" pour les lignes 10 et 12 ONDEA à destination d'Aix-les-Bains

Le **matin** en restant dans le bus de la ligne 10 après le Parc Relais pour revenir jusqu'à l'**arrêt "Route d'Autigny"** et prendre la **ligne 12 ONDEA** à l'arrêt d'en face en direction d'Aix les Bains.

Le **soir** dans l'autre sens : descendre de la ligne 12 ONDEA à l'**arrêt "Route d'Autigny"**, prendre la **ligne 10** à l'arrêt d'en face et en direction du Parc Relais puis rester dans le bus à "**Maison Brûlée**" pour rejoindre votre destination sur la Commune de Sonnaz.

Horaires ligne 12 Réseau ONDEA

12	VOGLANS VILLARCHER ←-----→		AIX-LES-BAINS CHEMIN DES GRIATTES							
	LEP	LEV	LEV	LMY	Ma	LMY	LEP	LEP	LMY	LMY
Villarcher	7:12	8:12		11:53	11:53	12:57	12:57			17:13
Leval	7:11	8:11		11:54	11:54	12:58	12:58			17:14
Jardinet	7:12	8:12		11:55	11:55	12:59	12:59			17:15
Petit d'Os	7:13	8:13		11:56	11:56	13:00	13:00			17:16
La Fromoye	7:18	8:18		11:57	11:57	13:01	13:01			17:17
Dent du Chat	7:15	8:15		11:58	11:58	13:02	13:02			17:18
Beuvard Dessus	7:16	8:16		11:59	11:59	13:03	13:03			17:19
Beuvard Dessous	7:16	8:16		11:59	11:59	13:03	13:03			17:19
Geneviève Voglans	7:17	8:17		11:59	11:59	13:03	13:03			17:19
Graviers	7:18	8:18		11:59	11:59	13:03	13:03			17:19
École Ombrosa	7:19	8:19		11:59	11:59	13:03	13:03			17:19
Colles	7:20	8:20		11:59	11:59	13:03	13:03			17:19
Les Muzettes	7:28	8:28		11:56	11:56	13:10	13:10			17:27
Carrières	7:26	8:26		11:57	11:57	13:11	13:11			17:28
Prinières	7:25	8:25		11:58	11:58	13:12	13:12			17:29
Bellarue	7:26	8:26		11:59	11:59	13:13	13:13			17:30
Oratoire	7:27	8:27		12:00	12:00	13:14	13:14			17:30
Pierre Noire	7:28	8:28		12:01	12:01	13:15	13:15			17:31
Route d'Autigny	7:28	8:28		12:01	12:01	13:15	13:15			17:31
Ailly	7:25	8:25		12:07	12:07	13:20	13:20			17:37
Beisy	7:26	8:26		12:07	12:07	13:21	13:21			17:38
Pommerin	7:26	8:26		12:07	12:07	13:22	13:22			17:39
Collège de Marliac	7:28	8:28	12:05	12:10	13:23			16:45		17:40
Lycée Marliac	7:28	8:28	12:05	12:13	13:25			16:48		17:43
Chemin des Baret	7:47	12:10	12:15	13:17				16:50		17:45
Chemin des Bettes	7:43	12:11	12:16					16:51		17:46
Chemin de Sasse il Mire	7:44	12:12	12:17					16:52		17:47
Chemin du Chrenwall	7:44	12:14	12:19					16:54		17:49
Honoré de Rolzac	7:44	12:14	12:19					16:54		17:49
Orléans de Bois	7:48	12:16	12:21					16:56		17:51
Avenue de Trossene	8:48									
Atrium	6:57	7:50	12:10	12:23				16:58		17:53
Collège JJ Perret	7:00	7:51	12:19	12:34				16:59		17:54





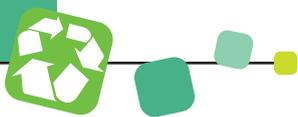

LÉGENDE

Terminus	Parking en ouvrage
Arrêt desservi dans les deux sens	Parking Relais
Arrêt desservi dans un seul sens	Abri vélo sécurisé
Arrêt accessible aux personnes à mobilité réduite	Vélostation
Agence commerciale	Gare SNCF
Point d'information et de vente Stac	Gare routière
	Mairie ou administration
	Parc d'activités économiques

HORAIRES

Valables du 29 août 2016 au 9 juillet 2017

Un bus toutes les 10 minutes



Modalités de **gestion des déchets** sur la Commune de Sonnaz, **la conteneurisation**

La politique déchets de Chambéry métropole

Réduire significativement les volumes de déchets à traiter :

- Sensibilisation des publics à la réduction des déchets.
- Gestion de proximité des bio-déchets.
- Actions d'évitement de la production de déchets.

Offrir à l'usager des infrastructures et un service de qualité :

- Déchetteries modernes offrant des solutions de tri performantes.
- Plate-forme de compostage.

Moderniser les systèmes de collecte des déchets ménagers :

- Finaliser la conteneurisation de l'agglomération.
- Harmoniser les modes de collecte.
- Garantir la santé et la sécurité des agents de collecte.

La direction des déchets de Chambéry métropole a pour objectif la fin de la collecte traditionnelle, en "porte-à-porte" sur l'ensemble du territoire, d'ici la fin de l'année 2017.

Pratiques à supprimer



La conteneurisation consiste à regrouper les déchets des habitants dans un point de stockage et de collecte collectif, adapté.

En bacs roulants



En conteneurs semi-enterrés



La mise en place des conteneurs semi-enterrés présente de nombreux avantages :

- Moderniser les systèmes de collecte pour répondre à l'accroissement annuel de la population du bassin Chambérien.
- Améliorer, faciliter le tri des déchets : le volume de stockage est plus important sur une surface réduite, il est donc possible de proposer des conteneurs pour les 3 flux (ordures ménagères, tri, verre).
- Améliorer le cadre de vie des habitants : ce nouveau type de conteneur présente une meilleure intégration esthétique que les bacs roulants. De plus, il est possible de déposer ses déchets en permanence.
- Améliorer la salubrité publique : suppression des bacs roulants et des sacs au sol pour un stockage des déchets en dessous du niveau de la voirie, ralentissant leur fermentation et évitant ainsi l'éventration des sacs, notamment par les animaux.
- Gagner en sécurité en répondant à la problématique incendie en développant un système de conteneur ininflammable. L'incivisme et les dégradations sont aussi limités.
- Améliorer les conditions de travail, de sécurité et d'hygiène des agents de la collecte.
- Maîtriser les coûts de la collecte en réduisant la fréquence de ramassage et la consommation d'énergie

La mise en place des conteneurs enterrés ou semi-enterrés présente la contrainte suivante :

- Les usagers doivent apporter leurs déchets aux conteneurs, situés parfois, à plusieurs dizaines de mètres de leur domicile.

Conscient que ces nouveaux équipements vous invitent à un changement dans votre organisation personnelle et modifient vos habitudes au quotidien, la direction de la gestion des déchets sait pouvoir compter sur votre compréhension et reste à votre entière écoute.

N° Vert 0 800 881 007

Record battu pour le Téléthon à Sonnaz



Le 3 décembre 2016, le Téléthon fêtait sa 30^{ème} édition et le compteur sonnazien s'est enflammé.

Ce sont **4563,40 €** qui ont été reversés à l'AFMTÉLÉTHON.

Cette année, trois moments ont contribué à cette réussite : la journée du 3 décembre sur la place de l'église, la soirée zumba à Optiform et le très beau concert de Noël proposé par la chorale Sonnaz Mélodia et le chœur Interlude de Chamoux sur Gelon.



Un grand merci à tous ceux qui se sont investis (*associations, partenaires, donateurs, acteurs de l'ombre*), à tous ceux qui ont participé et qui ont pu contribuer à ce succès.

Au-delà de la somme récoltée, nous sommes fiers et ravis d'avoir pu organiser un tel événement qui, cette année encore, a permis aussi de créer du lien et de voir, malgré les temps troublés que nous connaissons, de beaux sourires fleurir.

Merci encore à tous d'avoir participé en nombre et n'hésitez pas à nous rejoindre toujours plus nombreux l'an prochain !



Moins on fait de bruit, mieux on s'entend !



Arrêté du 9 janvier 1997 portant réglementation des bruits de voisinage dans le Département de la Savoie :

Article 9 : les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage à l'aide d'outils tels que **perceuses, raboteuses** ou **scies mécaniques** et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique tels que **tondeuses à gazon** ou **tronçonneuses**, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les **jours ouvrables** de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ;
- les **samedis** de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- les **dimanches et jours fériés** de 10h à 12h.





Prévention anti-cambriolages

En votre absence

Pensez à fermer les portes et volets des ouvertures situées à l'arrière de vos habitations. N'hésitez pas à activer vos éclairages en façade d'habitation et à programmer l'allumage de lumières dans une ou plusieurs pièces (utilisation de minuteurs sur les blocs prise électrique afin de créer des périodes d'éclairage aléatoires).

La sécurité au quotidien est l'affaire de tous. Soyez vigilants !

Composez le 17 en présence de

Véhicules faisant des repérages
Pensez à relever un maximum d'éléments d'identification : marque, modèle, couleur, numéro d'immatriculation, nombre de personnes à bord, direction de fuite)

Personnes au comportement suspect
Allées et venues répétées, démarchages pour travaux divers, individus testant la présence des propriétaires par l'intermédiaire des sonnettes ou interphones, individus pouvant faire le guet...



Nettoyons la nature édition 2016



Cette année encore, à l'invitation de la municipalité et aux couleurs des centres E.LECLERC, de nombreux participants se sont retrouvés sur la zone du Pomaray afin de s'organiser pour cette matinée citoyenne.

Un grand merci aux familles et surtout aux enfants très mobilisés et actifs.

La protection de notre environnement est vraiment l'affaire de tous et cette année encore la quantité de déchets récoltés a même été trop importante.

Il est nécessaire de prendre conscience de la fragilité de nos espaces de vie. Sans quelques petits efforts quotidiens (trier nos déchets, se rendre à la déchetterie, jeter dans les aires dédiées) quel exemple, quelles valeurs allons-nous transmettre ?

Nous avons pu constater la recrudescence des dépôts sauvages en différents points de la commune.

Notez, qu'à proximité, deux déchetteries peuvent vous accueillir :

Déchetterie de CHAMBÉRY MÉTROPOLE BISSY

246, rue Chantabord - 73000 Chambéry

- Du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.
- Le dimanche de 8h30 à 12h00.

Déchetterie de DRUMETTAZ CLARAFOND

100, chemin de Teppes - 73420 Drumettaz-Clarafond

- Du lundi au samedi de 8h30 à 11h45 et de 14h00 à 17h15.
- Le dimanche de 9h00 à 11h45.



trions, jetons, utilisons les déchetteries !



RECENSEMENT DES PERSONNES NÉCESSITANT UNE ATTENTION PARTICULIÈRE EN CAS D'ÉVÈNEMENT MAJEUR SUR LA COMMUNE

Dans le cadre de la démarche du Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S), la commune de Sonnaz souhaite recenser les personnes nécessitant une attention particulière en cas d'évènement majeur sur la commune :

- Personne isolée
- Personne malentendante, non-voyante, personne à mobilité réduite
- Personne sous surveillance médicale ou bénéficiaire de soins réguliers

En cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence, si vous êtes concerné(e) par un des trois cas figurants ci-dessus, merci de bien vouloir nous indiquer :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Date de Naissance : _____

Les informations recueillies dans le présent document seront traitées conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978. Ces fichiers sont conçus pour être utilisés dans le cadre du déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde de votre commune. En retournant ce formulaire, vous autorisez la détention de ces données par les services de la Mairie auprès de laquelle vous pouvez vous adresser pour faire valoir vos droits d'opposition, d'accès et de rectification. Ces données seront mises à jour périodiquement.

Médaille de la Légion d'Honneur à M. **Gérard DUVAL**

A la Mairie, samedi 12 novembre 2016, M. Gérard DUVAL a reçu les insignes de la légion d'honneur à titre civil de l'ancien ministre M. Louis BESSON en présence de sa famille, des élus, des personnalités militaires et de nombreux amis venus témoigner leur reconnaissance à sa carrière militaire ; engagé volontaire à 18 ans comme parachutiste, terminée 37 ans plus tard comme LT Colonel et commandant en second le 13^{ème} BCA et, celle de premier magistrat de la commune pendant 13 ans.



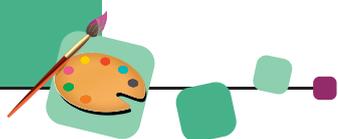
Repas des Aînés

Dimanche 11 décembre 2016, 62 aînés de la commune se sont retrouvés à la salle du Crêt pour le traditionnel repas de Noël offert par la municipalité.

Chacun a apprécié le joli menu décoré par les enfants de l'école.

Joie, bonne humeur et chants ont marqué cette belle journée.





Sonnaz'Art



ENTRÉE LIBRE

Dimanche 15 octobre 2017

Salle d'Évolution
Place de l'Église de 10 h à 18 h

GRANDE JOURNÉE DES TALENTS :

*Créateurs, inventeurs,
collectionneurs, passionnés, ...*

Venez nombreux admirer leurs réalisations
et partager leurs passions !

INSCRIVEZ-VOUS NOMBREUX !

NOM : _____
 Prénom : _____
 Adresse : _____
 E-mail : _____
 Tél. : _____
 Votre talent : _____
 E-mail Mairie : mairiedesonnaz@wanadoo.fr
 Tél. 04 79 72 00 32
 Suite à votre inscription, nous prendrons contact avec vous début septembre.



L'association ADMR apporte une aide à domicile et un soutien aux personnes âgées ou handicapées en perte d'autonomie ainsi qu'à toute personne qui a besoin de faire face à des difficultés momentanées (une sortie d'hôpital par exemple).

LES MISSIONS DE L'AIDE À DOMICILE

L'aide à domicile assure les travaux ménagers quotidiens des pièces de vie de la personne aidée. Elle aide à la toilette et à la préparation des repas ; elle accompagne éventuellement la personne en promenade ou pour faire des courses. Les intervenants peuvent également proposer des activités de stimulation.

Lorsque l'intervention de l'ADMR est financée, un plan d'aide est établi par une assistante sociale du Conseil Départemental ; ce plan d'aide est appliqué par l'aide à domicile.

LE PORTAGE DE REPAS

Ce service a été mis en place par les Communes du Syndicat Intercommunal du Canton de Saint-Alban-Leysse et la Commune de Sonnaz en 2011.

ADMR DU PLATEAU DE LA LEYSSE ET DU NIVOLET

Les repas sont confectionnés par l'APEI "Les Papillons Blancs" d'Aix-les-Bains puis acheminés par le fourgon réfrigéré de l'association jusqu'au domicile des clients.

Le plateau repas comprend une entrée froide ou chaude, un plat de résistance, deux produits laitiers, un dessert, du pain, un potage pour le soir.

Le service s'adapte à tous les régimes (sans sel, diabétique, mixé, ...) et il est assuré en "liaison froide".

Les plats sont étiquetés très lisiblement et datés.

Les livraisons sont assurées par une salariée de l'association :

- **Mardi matin**, pour les repas de mardi et mercredi,
- **Judi matin**, pour les repas de jeudi et vendredi,
- **Vendredi après-midi**, pour les repas de samedi, dimanche et lundi.

Le plateau repas est livré à domicile au prix de 10,20 € (prix 2015).

LA TÉLÉASSISTANCE À DOMICILE (FILIEN)

Il s'agit d'un service proposé par l'Union Nationale ADMR.

Le correspondant local ADMR installe l'émetteur de télé-alarme à partir de la ligne fixe de téléphone ou en utilisant les réseaux de téléphonie mobile.

Grâce à un simple médaillon ou bracelet montre, les abonnés sont reliés 24 h sur 24, 7 jours sur 7, à une plateforme de surveillance active qui alerte en priorité les proches, puis les services de secours si nécessaire.

La durée de l'abonnement est fixée en fonction des besoins du client. L'abonnement peut bénéficier d'une participation des différents financeurs de l'aide à domicile.

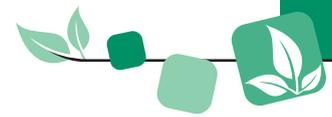
CONTACTS & RENSEIGNEMENTS

ADMR DU PLATEAU DE LA LEYSSE ET DU NIVOLET

Maison de l'Environnement
226, route des Bauges
73230 SAINT JEAN D'ARVEY
Tél. : 04 79 28 91 90
E-mail : plateau@fedes73.org



Le vieux chêne



La mort du vieux chêne dans la cour de l'école. Abattu, ainsi s'achève sa longue vie !

Après expertise, cet arbre, probablement bicentenaire, s'avérait être dangereux, un champignon lignivore de l'espèce *phellin* menaçait de provoquer sa chute et la sécurité des enfants.



Photo ONF 2016

Le chêne

Il était un chêne dans notre cour
 Cour de glands
 Cour de jeux
 Cour d'enfants
 Il était une forêt pour nos jeux
 Jeux de cache-cache
 Jeux de cartes
 Jeux de mimes
 Il était une ombre qui nous protégeait
 J'ai sauté
 J'ai couru
 J'ai du cœur
 Il était là depuis toujours
 Jours de bonheurs
 Jours de pluie
 Jours de chance
 Il était un chêne mon ami
 Ami d'un jour
 Ami toujours
 Ami pour la vie

Classe de CE2/CM1 - Septembre 2016

Les anciens se souviennent...
 Des bons moments récréatifs
 sous l'ombre de son feuillage l'été.
 Du ramassage des glands à l'automne
 servant de nourriture aux cochons de
 la porcherie et des paysans des alentours.
 Ces modestes rétributions alimentaires
 la caisse de la coopérative
 de l'école.

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Le CCAS, Centre Communal d'Action Sociale, est un service administratif. Il est présidé par le maire de la commune et a un budget propre.

Le CCAS participe aux classes de découvertes de l'école, au financement de la cantine et offre un cadeau aux Aînés de la commune pour Noël.

Il peut aussi aider les familles à constituer des dossiers de demande d'aide afin de lutter contre l'exclusion et la pauvreté.

Il peut intervenir sous la forme de prestations en espèces, remboursables ou non, et de prestations en nature (bon ou colis alimentaire).

Toute demande est à adresser à Monsieur le Maire.

Elle fera l'objet d'une étude et sera gérée sur place ou transmise à l'autorité compétente.

Randonnons ensemble

Vous aimez la marche, vous pouvez rejoindre le petit groupe qui depuis le mois de septembre se retrouve le lundi ou le mardi pour goûter au plaisir de la randonnée et découvrir la beauté des massifs environnants de notre région.

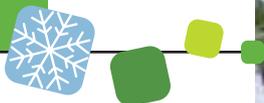


Au sommet du mont Charvaz.



Les sorties sont annoncées et décrites sur le site :
<http://www.mairiedesonnaz.fr/randonnons-ensemble/>

Pensez à vous inscrire en ligne si la randonnée vous intéresse.



Souvenirs de l'année scolaire 2015 - 2016

A la Maternelle

Les vacances terminées, les écoliers de la commune ont repris le chemin de l'école en douceur.

Quelle ne fut pas leur surprise en découvrant la disparition de notre chêne centenaire !

Pour lui rendre un dernier hommage, le thème de l'arbre a été choisi comme fil conducteur des séances d'arts visuels en **Grande Section de Maternelle**.

Voici quelques réalisations d'élèves en Land Art (art éphémère) :



Petite et Moyenne Section

Pendant ce temps, en **Petite** et **Moyenne Section**, les enfants entrent dans les apprentissages de différentes façons : en développant l'autonomie à travers des activités choisies par chacun...

Développer nos connaissances intellectuelles c'est bien, mais il ne faut pas oublier de développer la motricité !

S'équilibrer, ramper, sauter, grimper, descendre sont aussi très importants...



On apprend aussi en s'éveillant à la culture artistique : découvrir l'œuvre d'un artiste comme **Mondrian** et réaliser une peinture « à la manière de ».

Comme c'est agréable d'apprendre en s'amusant !





Grande Section et Cours Préparatoire

Les enfants des classes de **GS** et **CP** se sont rendus dans la belle ville de Lyon le 3 novembre dernier pour visiter le musée **Gadagne** et ses marionnettes du monde, fabriquer des marionnettes d'ombre, et assister à une fabuleuse séance de théâtre chez **Guignol** de **Lyon**.

Tout le monde est revenu enthousiaste et les enfants projettent à leur tour de préparer un spectacle avec le magnifique théâtre offert par une maman de Méribel en Savoie.

A suivre...



Cours Préparatoire et Cours Élémentaire

Les enfants des classes de **CP**, **CP-CE1** et **CE1-CE2** sont allés dans la forêt ramasser des fruits et feuilles de saison, du bois et des cailloux pour faire du Land Art.

De retour à l'école, ils nous ont offert des œuvres magnifiques par groupes de 2 ou 3 élèves ou en solo.

*Une féerie !
Merci madame Nature.
Merci les enfants !*



M. VICHARD
Propriétaire, Chef de cuisine

453, route d'Aix-les-Bains
"Les Fourches" - 73000 SONNAZ
Tél. 04 79 72 27 70
pascal.vichard@wanadoo.fr
Fermeture hebdomadaire le mercredi et dimanche soir

2CMD

MORICEAU Gaël

77 chemin de la vieille route
73000 SONNAZ
2cmd73@gmail.com

06 68 21 87 81

Chauffage, Climatisation,
Maintenance, Dépannage.

PLOMBIER CHAUFFAGISTE
FRIGORISTE RAMONEUR



2CMD

Charpente ■ Couverture ■ Zinguerie ■ Réfection de couverture ■ Menuiserie

CHARPENTE MOUCHET

www.charpentemouchet.com

152, rue Commandant Bulle
73000 CHAMBERY-LE-VIEUX
Tél. 04 79 69 60 47 - Fax 04 79 62 94 87

- Démoussage
- Pose de Velux avec volets roulants
- Parquets
- Escaliers



Gabin PIN,
né le 29 mars



Auxane JOBY-PAYET,
née le 5 avril



Eren et Ayden
CAMUR,
nés le 22 avril



ZZZZZZZZZZ!!!!

Pauline JACQUET,
née le 2 mai



Sarah ZENATI,
née le 18 mai



Lalie RIONDY,
née le 27 juin



Annaëlle QUEYREL,
née le 14 novembre



Clothilde NAUMIN,
née le 28 juin



Daphné CUSUMANO,
née le 2 septembre



Théo CASSAN,
né le 29 novembre



Malia VELLETAZ,
née le
31 décembre



Les autres
naissances
2016

Réda DJESSAS LARDET,
le 16 février

Lison FONTANA, le 9 mars

Milena LONGCHAMP, le 4 avril

Manon IZQUIERDO, le 21 avril

Tasnim EL BAKKALI, le 16 juillet

Yumus DUMANDAG, le 18 août

Léna POUPIN, le 1^{er} septembre

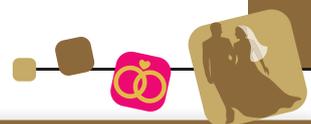
Mahé DEMANGEOT, le 5 novembre

Elya HOVHANNISYANN,
le 5 décembre

Milo DESMAREST,
le 19 décembre

Marius GUIBOREL,
le 29 décembre

Les Mariés de l'An 2016



M. BARBIER Stéphane & Mlle LACROIX Hélène, 23 AVRIL 2016



M. BRAC DE LA PERRIÈRE Guillaume & Mlle PUTZ Anne-Laurence, 11 JUIN 2016



M. DENDEVIEL Pascal & Mlle HALLAY Jenny, 30 JUILLET 2016



M. PIENNE Renaud & Mlle PAQUIOT Chantal, 17 SEPTEMBRE 2016



M. BENHAMOU Anthony & Mlle DEMOUSSY Eléna, 2 JUILLET 2016



... et aussi :

- M. BOREANIZ Christopher & Mlle PICARD Ophélie, 2 AVRIL 2016
- M. MARTINACHE Xavier & Mlle CHAMBRAUD Laurence, 16 AVRIL 2016
- M. BLAIRON Dominique & Mlle CROUZET Catherine, 9 JUIN 2016
- M. CORREIA Jean-Louis & Mlle CACHARD Julie, 25 JUIN 2016
- M. BAUMEYER Jonathan & Mlle VAUTHIER Vanessa, 19 AOÛT 2016

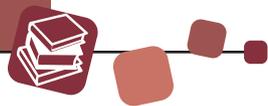
Parrainages Civils

- CHAMBON Alix, 21 MAI 2016
- CAMPI Manon, 16 JUILLET 2016

Décès

- M. DONDEYNAZ Pierre, 26 janvier 2016
- Mme ROCHAIX Noëlle, 10 février 2016
- M. VILLOUD Paul, 4 mars 2016
- M. GANTOIS Daniel, 13 mars 2016
- Mme BURDIN Irène, 18 mars 2016
- Mme GAILLARD Raymonde, 28 avril 2016

- M. TRINEL Frédéric, 4 juin 2016
- Mme LAMBERT Liliane, 10 juin 2016
- Mme VAGLIO-PRET Claudette, 3 juillet 2016
- Mme AURENTY Rose-Marie, 15 juillet 2016
- M. BETEMPS Henri, 17 juillet 2016
- Mme DONDEYNAZ Anne-Marie, 14 septembre 2016
- Mme BRUNIER Francia, 19 octobre 2016



Bibliothèque municipale de **Sonnaz**

Quelle chance ont les sonnaziennes et les sonnaziens d'avoir accès **GRATUITEMENT** à l'évasion par la lecture !



Les bénévoles de gauche à droite : Olivier, Eléonore, Natacha, Pascale, Nelsia, Françoise, Marie-France, Jacqueline (Bruno absent).

Les bénévoles

Deux personnes ont quitté l'aventure : Muguette, pour raison professionnelle, que nous remercions **bien chaleureusement** pour **toutes les heures de travail** qu'elle a offertes à la collectivité malgré un emploi du temps surchargé. Reine et Marie-Laure, pour raisons familiales, merci à elles pour le temps qu'elles ont également donné (Marie-Laure, si besoin, pourra être remplaçante de permanence).

Notre groupe s'est enrichi de trois nouveaux bénévoles pour vous accueillir, vous aider dans vos choix et nous aider dans les tâches de bureautique et d'entretien des livres. Merci à Bruno, Nelsia et Olivier, bienvenue dans l'équipe !

Les prêts

Votre bibliothèque municipale, grâce aux bénévoles, vous offre le prêt d'ouvrages en tous genres : romans, romans du terroir, policiers, vécus, science-fiction, romans sur la Savoie, BD, albums jeunes de tous âges, contes, romans jeunes, documentaires jeunes et adultes. Nous avons aussi des livres en gros caractères, des CD et des DVD. Quelques magazines, à feuilleter sur place, vous attendent, installez-vous, ou passez en coup de vent : **tout est libre d'accès !**

A votre disposition plus de 3000 ouvrages dont 2300 en fond propre, dans lesquels figurent une cinquantaine de nouveautés littéraires (achats d'octobre 2016), plus environ 700 livres renouvelés annuellement et entre 50 et 80 changés mensuellement viennent enrichir notre fond grâce à Savoie Biblio (centrale de prêts des pays de Savoie).

Vous pouvez emprunter 4 romans et 5 albums ou BD à chaque visite. A votre disposition soumettez-nous un auteur, un titre, un sujet, s'ils sont disponibles à Savoie Biblio nous vous les commanderons (délai mini un mois).



Un des thèmes de décoration abordé en 2016 : les châteaux-forts.

Le portage à domicile

A votre demande, si vous êtes malade ou invalide, nous pouvons vous amener chez vous quelques ouvrages, suivant vos goûts, il suffit de nous téléphoner aux heures de permanences ou de nous contacter par mail (voir coordonnées ci-dessous).

Le Festival du premier roman

Cette année **grande nouveauté** : grâce à Natacha nous allons participer au « Festival du premier roman » de Chambéry. C'est une dizaine de romans qui seront découverts et jugés par nos lecteurs participants dont l'avis contribuera au choix du meilleur « premier roman » et à la venue de son auteur au festival.

La liste des participants est close pour 2017 mais si vous êtes intéressés contactez-nous pour 2018 !

Votre bibliothèque
municipale :
plus de 3700 ouvrages
à disposition
gratuitement !

Le thème du trimestre

Chaque trimestre nous choisissons un sujet et décorons l'étagère d'entrée dans ce thème (photo ci-dessus) accompagné d'une sélection d'ouvrages. Nous avons abordé en 2016 : « *l'hiver et ses activités au coin du feu* », « *le jardinage* », « *les châteaux-forts* », « *quel sport pour la rentrée ?* ».

Et nous finirons l'année avec « **LE CHOCOLAT**, fabrication, utilisation, nutrition et romans », avis aux amateurs...

Les horaires d'ouverture

Les portes s'ouvrent pour vous accueillir :
tous les lundis de 16 h 30 à 18 h 30
tous les samedis de 10 h 00 à 12 h 00

Les coordonnées

Bibliothèque municipale
Place de l'Eglise (dans le bâtiment école primaire côté place)
73000 SONNAZ
Tél. 06 48 86 58 88 - E-mail : biblio-sonnaz@yahoo.fr

Alors n'hésitez pas, à la sortie de l'école le lundi ou le week-end, poussez la porte de votre bibliothèque et bonne lecture à tous.

Liste des Associations Communales



Nom - Activité	Responsable	Téléphone	Contact
ACCA	Stéphane PIERA	06 26 53 40 91	steph73.tug@akeonet.com
AINES RURAUX	Ginette JANEX	04 79 63 68 75	jean.janex@orange.fr
AIRSOFT TEAM 73 AVENTURE	Romain DELISLE	06 35 36 88 91	ataairsoft@yahoo.fr
APES	Chrystelle CAMELIN	07 89 64 42 76	apesonnaz@gmail.com
ANCIENS POMPIERS	Gilbert JACQUIER		jac73.gilbert@gmail.com
AQUARIOPHILE	Xavier DUCHE	06 13 17 31 19	xduche@gmail.com
ASSOCIATION PAROISSIALE	Albert VARON	04 79 71 95 99	
AMICALE 56/59	Joëlle OGEZ	09 50 61 60 35 06 74 50 02 06	jpogez@yahoo.fr
COMITE DE JUMELAGE	Patricia GUTTIN-VESIN	06 11 95 68 42	patricia.guttinvesin@gmail.com
COMITE DES FETES	Guy EXPOSITO	06 21 99 21 67	guyexposito73@live.com
E.S.V.V.	Pascal ELHOMBRE		pascal.elhombre@orange.fr
FAR-WEST DREAM	Nadine GIROUD	06 75 39 19 42	N.Giroud@fugro.com
FNACA	René FENESTRAZ	04 79 72 01 07	nadine.fenestraz@gmail.com nadine.fenestraz@wanadoo.fr
KARATE CLUB	Reine BRUNIER	06 83 51 09 78	henri.brunier@free.fr
KASSOUMAI	Herlain GRONDIN	04 79 72 09 06	kassoumai73@yahoo.fr
LES AMIS DE LA BRONDELLE	Jacqueline VARRET	06 36 84 70 10	lesamisdelabronnelle@gmail.com
LES ANNEES PLAISIR	André DIDIER	06 23 12 07 63	lesanneesplaisir@orange.fr
LES Z'ELEPHANTS VOLANTS	Gilbert BENOIT	07 81 81 95 95	gbcv@yahoo.fr
SAM'PHI	Philippe LINGEN Samuel CAILLET, intervenant Philippe YVARS, intervenant	06 81 70 29 53 06 88 45 47 07	coachsportif73@gmail.com philippeyvars@yahoo.fr
SONNAZ MELODIA	Françoise FLORÈS	04 79 72 68 41	sonnazmelodia73@gmail.com
STOP AND DANCE	Cyrielle MATTANA	06 21 00 41 12	stopanddance.voglans@gmail.com
TENNIS	Arnaud AMBLARD	06 10 71 09 87	sonnaztennis@gmail.com
UN TOIT POUR NANCAGUA - CHILI	Fanny DONOSO	04 56 11 21 79	donosofanny@yahoo.fr
UNION BOULISTE SONNAZ-MERY	Dominique EYRAUD	06 87 39 90 87	dominique-eyraud@wanadoo.fr
VANNERIE	Henri PERRIER	04 79 72 07 95	hcpperrier@orange.fr
YOGA	Emilie TESSIER	06 65 16 30 06	emilie.tessier@free.fr

BRASSERIE ARTISANALE DE SABAUDIA

1/1 Chemin de la Liu - 73000 SONNAZ
Tél : 09.73.64.53.34
Mail : info@b-a-s.fr
Site : www.b-a-s.fr

A découvrir | Nos bières artisanales : recettes traditionnelles, brassin en édition limitée, coffrets cadeaux, goodies...

Bâtisseur des Alpes depuis 1945

MAURO SAS

BÂTIMENTS TRAVAUX PUBLICS BÉTON PRÊT À L'EMPLOI
STATIONS D'ÉPURATION GÉNIE CIVIL MOBILIER BÉTON

Du béton aux canalisations, l'Entreprise MAURO s'engage à vos côtés pour un partenariat dans l'acte de construire.

www.mauro-btp.com

MAURO SAS
125 rue du Père Eugène
73290 La Motte-Servolex
04 79 25 10 32

SAVOISIENNE DE VEHICULES INDUSTRIELS

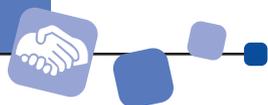
Distributeur et réparateur agréé MERCEDES-BENZ
Utilitaires légers et camions

270, rue Pierre et Laurent Ramus
73000 CHAMBÉRY

Tél. 04 79 62 32 80
Fax 04 79 69 40 28

SVI 73

Mercedes-Benz
Chambéry & Tournon Frontenex



Club des Aînés Ruraux "Les Bienheureux"



Nos amis disparus

Avec beaucoup d'émotion nous avons perdu en 2016 plusieurs de nos amis : tout d'abord **Paul VILLOUD**, toujours dévoué et très attaché à nos activités, **Irène BURDIN** et **Henri BÉTEMPS** qui participèrent durant de nombreuses années aux rencontres du Club puis **Claudette VAGLIO-PRÊT** dont la disparition brutale nous a stupéfiés et qui devait fêter avec nous cet automne ses 80 ans.



A toutes ces familles endeuillées, en particulier à **Georgette** et **Aimé**, nous adressons nos pensées affectueuses.



Nos activités de l'année

Nous nous retrouvons tous les quinze jours à la Salle du Crêt pour un après-midi de jeux, ainsi que pour un **loto** trimestriel et le **gôûter de Noël**. Nous adressons nos sincères remerciements à la municipalité pour le prêt des locaux.

De plus, de nombreux temps forts ont émaillé l'année 2016.



En janvier, l'**Assemblée Générale** rassemble toujours beaucoup d'adhérents dont le nombre reste stable. Les membres du bureau demeurent à leur poste. A l'issue de cette dernière, nous partageons la **galette des Rois**.

◆ Les repas

En février les participants savourent la traditionnelle **choucroute**. Cette année, une des sorties a été remplacée en juillet par une copieuse **paëlla**.

Début août, Elisabeth et Victor nous accueillent pour le rituel **pique-nique**.

Mi-octobre l'**anniversaire de nos octogénaires** Aimé et Georges nous donne l'occasion de nous retrouver autour d'une bonne table.



◆ Les sorties

- **Le 26 avril**, pause gourmande en **Nord-Isère**, près de Morestel, avec visites d'un élevage d'autruches et d'un ancien moulin à céréales.
- **Le 23 juin**, journée à **Evian** organisée par le Club de Voglans avec découvertes de la ville en petit train touristique et des Jardins de l'Eau du Pré-Curieux.
- **Le 6 septembre**, **Vallée de la Noix** avec découvertes d'une immense plantation de noyers à Saint-Roman, d'une ferme productrice de cerises à Saint Hilaire du Rosier, visite guidée du village de Pont en Royans.

◆ La préparation des bugnes et des matafans

Les premières sont fabriquées pour les enfants de l'école à l'occasion de **Mardi-Gras** ou la **Mi-Carême**, ensuite début décembre au profit du **Téléthon**.



La dégustation des matafans cuits fin août lors de la fête au village remporte toujours un énorme succès. C'est également ce jour l'occasion de proposer aux visiteurs des billets de tombola et les articles de couture ou tricot confectionnés par les mains habiles de quelques membres du Club, tandis que d'autres apportent leur aide à la buvette ou à la vaisselle.

Nous espérons que 2017 nous gardera tous en parfaite santé et permettra au plus grand nombre de poursuivre nos activités.





Comité des Fêtes de Sonnaz



Le comité des fêtes participe activement à l'animation de la commune. Cette année 2016 a été riche en événements et en émotions... *Un bilan positif avec une équipe solidaire, dynamique et volontaire qui œuvre dans le but de pérenniser les manifestations dans la commune.*

Cette année, l'ensemble des bénévoles s'est vu offrir un beau tee-shirt bleu floqué avec le nouveau logo du Comité des fêtes de Sonnaz. Nous tenons à remercier l'ensemble des

participants à notre concours pour trouver un logo nous correspondant. Nous remercions plus particulièrement Monsieur André Didier d'avoir remporté celui-ci. Nous avons eu des beaux retours et nous sommes ravis du résultat... On voit l'équipe de loin !!!

Pour 2017 nous allons renouveler nos manifestations : notre assemblée générale à la salle du Crêt suivie par notre CONCOURS DE BELOTE au mois de février.

Un bilan positif
avec une équipe
solidaire,
dynamique et
volontaire...

En juin, nous organiserons la FETE DE LA MUSIQUE et nous finaliserons par notre fameuse FETE DU VILLAGE ZI de Pomaray.

Nous avons l'idée d'organiser un vide grenier pour le mois de mai ou septembre. Merci de surveiller les panneaux d'affichage et le site internet de la mairie !



Si vous êtes de nouveaux arrivants sur la commune et si vous souhaitez adhérer au comité, agrandir notre palette d'activités alors venez nous rejoindre, n'hésitez pas.



De plus, notre président Guy Exposito, souhaite passer la main de la présidence de l'association... Nous sommes ouverts à toutes propositions.

Vous pouvez contacter Monsieur Guy Exposito, au 06 21 99 21 67.

On recherche toujours du monde et encore un grand merci à l'ensemble de nos bénévoles.



Association des **Parents d'Elèves** de **Sonnaz**



L'A.P.E.S. : c'est une équipe de parents bénévoles actifs qui organise des manifestations ouvertes à tous les habitants de la commune qui souhaitent passer un moment convivial.

Les bénéfices réalisés permettent de financer les activités mises en place par les enseignants. L'an dernier, les enfants ont pu profiter de différentes sorties : ski, poney, piscine, patinoire, cinéma, raquette, accrobranche...

Toutes ces excursions sont possibles par l'investissement des parents bénévoles, mais aussi des personnes qui répondent présentes lors de nos événements.

Animer et conserver les liens tissés avec tous les Sonnaziens et Sonnaziennes au cours de toutes ces années reste l'un de nos objectifs principaux.

Merci donc de réserver à toutes ces bonnes volontés (parents et enfants), le meilleur accueil quand ils se présenteront chez vous, dans vos hameaux, pour préparer ces événements.

Enrichie cette année par l'arrivée de nouveaux parents qui souhaitent s'investir dans la vie de l'association, c'est avec plaisir que nous vous informons de nos prochaines dates festives :

- ◆ **Dimanche 4 décembre 2016** : Diots/Polente et son **Marché de Noël**, à partir de 10h00.

Les bénéfices réalisés permettent de financer les activités mises en place par les enseignants.

Nous vous attendons nombreux !



Si vous souhaitez nous contacter :

apesonnaz@gmail.com

ou sur Facebook :
APES Association des Parents d'Elèves de Sonnaz

Association des **Anciens Pompiers** de **Sonnaz**

- ◆ **Dimanche 24 janvier** : Assemblée Générale et Tirage des Rois.

- ◆ **Samedi 23 avril** : Départ sous la pluie en direction de Villard Les Dombes (01) pour visiter ce magnifique parc ornithologique des oiseaux. Puis repas et visite de la cité médiévale fortifiée du XV siècle, Pérouges. Sur le retour, arrêt dans une cave de Seyssel, pour la journée « portes ouvertes » avec dégustation, ambiance et casse-croûte et retour à Sonnaz. Journée très sympathique et conviviale.

- ◆ **Samedi 21 mai** : Les boulangers sont mis à contribution pour une journée de pains et le verre de l'amitié.

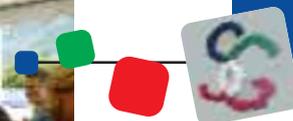


**Spécialité de Pérouges :
la tarte au sucre.
EXCELLENTE !**

- ◆ **Samedi 27 août** : Toujours nos boulangers à l'œuvre pour la fête du village.
- ◆ **Samedi 22 octobre** : Pressées de pommes et fournée de pains au four de Montagny avec dégustation, bonne humeur et beau temps.
- ◆ **Samedi 3 décembre** : Participation au Téléthon de la commune.

A cette occasion, nous remercions vivement toutes les personnes de l'association et les bénévoles extérieurs ainsi que les généreux donateurs de pommes.

Comité de Jumelage Sonnaz-Graglia



E viva Graglia ! Nostra comuna amica !

Le Comité de Jumelage Sonnaz-Graglia existe officiellement depuis 2011. De nombreux échanges ont eu lieu entre nos deux communes durant ces 5 années et les liens d'amitié sont de plus en plus forts entre les familles de nos deux villages.

Notre conseil d'administration s'est enrichi en 2016 de nouveaux membres et compte désormais 20 bénévoles très investis dans leur mission et toujours environ 100 membres chaque année.

communes et consignés dans le serment de jumelage signé par les maires, **d'établir des relations entre les habitants de la commune de SONNAZ avec ceux de la ville jumelle dans tous les domaines : scolaires, sportifs, culturels, sociaux, économiques**, etc. afin de permettre une meilleure connaissance réciproque. »

Nous organisons de nombreuses activités et évènements : cours d'Italien (plus de 40 membres y participent cette année), repas italien à l'automne, voyage en Italie à la découverte du patrimoine et de la culture... sans oublier la gastronomie... à Graglia et sur d'autres destinations typiques de ce beau pays, en alternance chaque année !



Favoriser
les échanges,
établir
des relations entre
les habitants, ...



Du côté de Graglia, un comité de jumelage est également constitué autour de Patrizia Chiappo (en photo) et de Elèna Rocchi, la Maire de Graglia !

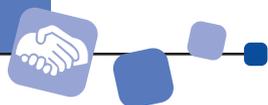
En 2017, nous aurons l'honneur d'accueillir nos amis de Graglia du 29 avril au 1^{er} Mai, le programme des festivités est en cours de réalisation et nous espérons vous voir nombreux lors de **l'accueil de la délégation le samedi 29 avril après-midi !** Une invitation vous sera remise et de nombreuses surprises vous attendent pour cette rencontre biannuelle très festive ! Retenez dès maintenant cette date sur votre agenda !

L'objet du jumelage est à la fois de « **favoriser les échanges** », dans le cadre des engagements pris par les

Et sommes présents dans les différentes manifestations organisées par le comité des fêtes de Sonnaz afin de faire découvrir notre ville jumelle à la population et de développer la convivialité entre nos membres : Téléthon, fête de la musique, fête du village, repas des membres en été...

Si vous n'êtes pas encore membre ? Rejoignez-nous, vous êtes les bienvenus à tout moment, contactez la Présidente : **Patricia Guttin-Vesin** au 06 11 95 68 42.





Amicale des Années 56 à 59 de Sonnaz



Depuis sa création, notre association s'adresse aux sonnaziennes et aux sonnaziens nés entre 1956 et 1959 et à leur conjoint. Notre objectif est de se retrouver régulièrement autour d'activités conviviales ou de loisirs. En 2016 nous avons fait :

► Samedi 9 janvier 2016

Assemblée générale de notre association, notre bureau est reconduit :

- Présidente : **Joëlle OGEZ**
- Trésorière : **Martine ZANCANARO**
- Trésorière adjointe : **Denise HUGONNIER**
- Secrétaire : **Geneviève SENTOU**
- Secrétaire adjoint : **Henri BRUNIER**

Nous calons les dates et ensuite, discutons des diverses activités que nous prévoyons pour 2016, nous partageons la galette des rois et le cidre pour fêter la nouvelle année.

► Samedi 13 mars 2016

Sortie ski et raquettes à Valmorel sous un beau soleil, certains skient et d'autres font une belle balade en raquette. Très bonne journée.

► Vendredi 22 avril 2016

Bowling suivi d'une **pizza au Palazzo**, 7 équipes s'affrontent au bowling, on ne se rappelle plus qui a gagné, mais on a beaucoup ri. Le repas au Palazzo était bon et nous avons passé un excellent moment.

► Samedi 11 juin 2016

Barbecue zone du Pomarey. C'est un moment que nous attendons avec un réel plaisir. Presque tous nos classards étaient présents. Nous avons partagé l'apéro et pleins de bonnes choses préparées par nos soins. Merci à nos cuisiniers André, Guytou, et Pierrot qui nous ont régales avec de bonnes grillades. N'oublions pas notre comité des fêtes qui nous prête les installations, et toutes les personnes qui se mobilisent pour que cette soirée soit une belle réussite.

► Les vendredi 23, samedi 24 et dimanche 25 septembre 2016

Week-end sur les rives du lac du Mont Cenis. C'est au gîte « le Toët » qui nous était réservé, que nous avons prévu notre week-end. Le vendredi soir, nous nous retrouvons au gîte pour un souper préparé par

nos hôtes. Samedi, après le petit déjeuner, départ pour une randonnée à l'Ecot, le village au pieds de l'Iseran, beau temps, ambiance très sympathique puis en route pour d'autres visites : le fort de la Ronce pendant que certains jouaient aux boules ou profitaient de la vue sur le lac.

Dimanche, nous filons faire notre randonnée direction les lacs Perrin puis le lac Savine. Belle balade et beau temps. Le gîte était très bien et comme chaque fois que nous sommes ensemble, la bonne humeur et une belle ambiance entre les classards ont fait de ce week-end un beau moment de partage et d'amitié.

► Du 1^{er} au 16 octobre 2016

12 classards partent à Madagascar pour un circuit dans le sud de l'île rouge, découverte des parcs nationaux avec des lémuriens, des baobabs et des paysages grandioses. Nous rencontrons un peuple accueillant et souriant. Fin de séjour sur les rives de l'océan indien. Encore un voyage mémorable.

► Dimanche 3 décembre 2016

Nous prévoyons de participer au **téléthon** avec un baptême Porsche, 2 CV et ballade en 504 coupé. Merci aux personnes qui ont participé à cette manifestation.

Notre objectif est de se retrouver régulièrement autour d'activités conviviales ou de loisirs.

Notre prochain rendez-vous sera le **19 novembre** pour notre repas de fin d'année, à ce jour, nous n'avons pas fixé le lieu mais sachez que nous serons heureux d'accueillir de nouveaux venus et n'hésitez pas, si vous voulez nous rejoindre, à contacter Joëlle OGEZ au **09 50 61 60 35** ou Geneviève SENTOU au **06 18 13 57 31**.



Association Paroissiale

L'association paroissiale de Sonnaz fait partie de la paroisse de Saint François de Sales des Hauts de Chambéry.

C'est une équipe qui veille à l'organisation des célébrations (messes, mariages, baptêmes, sépultures). Il faut consulter les tableaux d'affichage à la porte de l'église et de la chapelle de Ragès.

Pour les baptêmes et les mariages, s'adresser directement au centre paroissial : **04 79 72 43 85**.

Le projet de restauration de la chapelle de Ragès est en route et à l'étude.

Le groupe de lecture de l'évangile, ouvert à tous, se réunit régulièrement.

Nous apprécions la propreté de l'église, entretenue avec soin par des personnes attentives.

Nous remercions chaleureusement les personnes qui installent la crèche à l'église, ce qui permet un rendez-vous avec les enfants autour de la crèche avec un conte de Noël.

- Angèle Varon - Tél. 04 79 71 95 99
- Geneviève Pornon - Tél. 04 79 72 27 28



BABY COQUE

Chemin de la Sauce
73000 SONNAZ

Tél. 04 79 72 24 65

PRODUCTEUR D'ŒUFS POULE DE REFORME

Vente gros et détail • Magasin sur place



TRANSPORTS SCOLAIRES
TRANSFERTS AÉROPORTS
EXCURSIONS - VOYAGES

Minibus de 8 à 22 places
Autocars de tourisme de 34 à 61 places

Rue Bouvard Dessous - 73420 VOGLANS
Tél. 04 79 34 51 36 - Fax 04 79 34 56 28
E-mail : alpesdecouverte@orange.fr
www.alpes-decouverte.com



Votre magasin à Drumettaz!



HORAIRES D'OUVERTURE

DU LUNDI AU SAMEDI DE 8H30 À 20H
LE DIMANCHE DE 8H30 À 12H



214 CHEMIN DE LA BOISIÈRE | DIRECTION
73420 DRUMETTAZ | A41 AIX SUD

☎ 04 79 35 75 75

📄 <https://www.facebook.com/ELeclercDrumettaz>

PERRIER G. et Fils TP

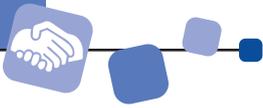
Agréé Chambéry Métropole

Terrassement - VRD
Démolition
Maçonnerie



184, chemin des Roches
73000 SONNAZ
Tél. 06 27 54 00 99 & 06 80 33 14 44

E-mail : perriertp@hotmail.fr



ESVV

Entente Sonnaz Viviers Voglans



Cette année se termine avec un bilan mitigé. Si, du côté du bureau et des finances nous continuons à avoir une gestion draconienne, du côté sportif nos équipes seniors n'ont pas répondu à nos attentes.

L'équipe fanion termine 7^{ème} au classement du championnat 1^{ère} division District, un peu mieux que la saison dernière.

L'équipe réserve, malgré quelques soubresauts, finit 1^{ère} des non relégués, bien loin des objectifs fixés en début de saison.

En catégorie jeunes, nous sommes toujours en entente avec le club ESB du Bourget et nous avons beaucoup de satisfaction.

Les débutants et poussins ont fait d'énormes progrès dans l'apprentissage du football, grâce à la patience de nos éducateurs.

Les pupilles ont eu des résultats mitigés. Capables de jouer de bons matchs, ils se sont montrés peu motivés pour d'autres, au grand désespoir de leurs éducateurs.

Les benjamins à l'automne finissent dans le haut du panier dans une poule très relevée et au printemps ne subissent que 2 défaites sur 10 matchs.

Les minimes, après un parcours chaotique en automne, finissent sur la phase de printemps 1^{er} ex aequo.

Les cadets, s'ils n'avaient pas fait un forfait pour le 1^{er} match de printemps, auraient terminé 1^{er} du classement.

Les vétérans ont fait des matchs tout au long de la saison, nous avons une équipe très technique avec une belle circulation de balle et surtout de bons moments de convivialité autour des repas préparés par « Pepette ».

Michel Millet et moi-même avons assuré des stages d'une heure par semaine dans le cadre du périscolaire tout au long de l'année à l'école de Voglans.

Nous avons passé de bon moment avec les différentes classes, même si nous avons eu parfois des élèves avec de forte personnalité.

En ce qui concerne les manifestations, en novembre, la soirée « lasagnes » n'a pas obtenu le succès escompté malgré un bénéfice, déception des organisateurs par le manque d'intérêt des parents et des licenciés.

Cette soirée sera remplacée cette année par un loto.

Par contre la soirée de la Saint Sylvestre fut un grand succès, nous avons refusé 170 personnes.

En février, la vente de diots et différents mets servis sur la place du village, ont régalé nos supporters et les proches du club. On peut regretter que les seniors du club ne se soient pas déplacés, à part quelques rares exceptions fidèles aux manifestations organisées par le club.

Pour finir la saison, le club a organisé une soirée « hamburger » pour nos joueurs. Cela a été un bon moment de partage et d'amitié, mais surtout un rayon de soleil à travers la grisaille du mois de mai.

Pendant l'Euro en France, l'ESVV s'est inscrit dans un partenariat avec la FFF (*Fédération Française de Football*) pour soutenir notre équipe nationale, sous le slogan « **Fiers d'être Bleus** ». Celle-ci a fait un très beau parcours, ne perdant qu'en finale. Cela a eu une incidence sur les inscriptions chez les plus jeunes.

Un grand merci à nos 2 arbitres représentants le club sur tous les terrains de la ligue Rhône-Alpes et du District de Savoie.

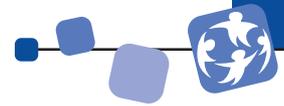


Pascal ELHOMBRE
Président

www.esvv.footeo.com



Les Amis de la Brondelle



L'association « Les Amis de la Brondelle » a pour objet d'accueillir des enfants, des jeunes ou des adultes autour d'un projet éducatif en lien avec la nature, les animaux ou le potager.



Une bonne nouvelle cette année, l'association a remporté deux appels à projet : le projet « *coup de pouce* » de la Fondation Nature et Découverte et le projet « *coup de cœur* » de la Fondation SNCF. Ces appels à projet visent à encourager des actions de solidarité et d'éducation en direction des enfants et des jeunes.

Les dotations reçues nous permettrons d'améliorer l'aménagement des lieux et en particulier du potager pour l'accueil des différents publics.

Accueils en semaine :

Nous proposons des accueils d'enfants, de jeunes ou d'adultes en individuel ou en petits groupes en journée.

Les personnes concernées sont souvent pour diverses raisons, en difficultés d'apprentissage ou en situation d'isolement. Elles peuvent venir dans ce cadre sécurisé reprendre confiance en elles et travailler de façon positive et ludique grâce à la présence d'animaux (*moutons, poules, cochons d'inde, lapins, chien*).

Pour les enfants, voilà autant de façon de travailler différemment qu'à l'école. Pour des adultes en situation de handicap ou d'isolement voilà un moyen de reprendre une vie sociale ! N'hésitez pas à nous contacter.

Accueils en week-end et en périodes de vacances scolaires :

Un gîte d'enfants vient compléter l'activité de la maison.

Le gîte d'enfants est une formule de vacances spécialement conçue pour accueillir les enfants sans leurs parents, dans une ambiance familiale pour des WE ou des vacances sportives, culturelles ou nature.

Le gîte La Brondelle peut recevoir 6 enfants de 4 à 12 ans.

En 2016, environ 50 enfants de la Savoie ou de la région sont venus à Sonnaz pour 1 ou 2 semaines de vacances.

Renseignements & Contacts

Pierre et Jacqueline Varret
162, route des Grands Prés - 73000 Sonnaz
Tél. 06 36 84 70 10
Courriel : lesamisdelabronde@gmail.com

Portes Ouvertes
Dimanche 14 mai 2017 de 15h à 18h
L'association vous propose un après-midi festif à vivre en famille.



Maraîchage
à Chambéry - Sonnaz

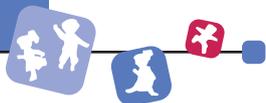
**Vente Directe de légumes
de saison**

**Tous les Vendredi
de 12 h à 19 h**

Rue du Tillet
Près ZA de Pomaray
73000 Sonnaz

Tél. 06 69 97 26 41

<http://lepotagerdesonnaz.directetbon.com/>



Sam'Phi

Déjà plus de 20 enfants participent avec Régis, Matthieu et Stéphane aux activités Multisports pour les 5-10 ans à Sonnaz.

Athlétisme, jeux collectifs, course d'orientation, jeux de raquettes, de ballon, structures gonflables... sont au programme des activités multisports le mercredi après-midi de 14h00 à 16h30, avec accueil possible à partir de 12h30 à la garderie !

Accueil possible également jusqu'à 18h00, goûter fourni à 16h30.



Contact

Philippe YVARS

Athlétique Sport Aixoise - SAM'PHI
135, rue des Marmottes - 73100 AIX-LES-BAINS
Tél. 06 88 45 47 07 - www.samphi.eu

Club de Vannerie

L'activité vannerie fonctionne à Sonnaz depuis 4 ans.

Les photos ci-jointes montrent la qualité du travail des personnes qui se retrouvent régulièrement Salle du Cret, le jeudi de 14h00 à 17h30.

L'activité vannerie a occupé un stand que vous avez pu admirer au dernier **Sonnaz'Art**.

Les personnes intéressées peuvent prendre contact auprès de :

Eliane BEYVIN - Tél. 06 83 80 20 92
Colette PERRIER - Tél. 04 79 72 07 95



Tennis



Appel aux amoureux du tennis et à l'école de tennis, le Tennis de Sonnaz a besoin de vous pour permettre à l'association de continuer à exister.

Après le départ du trésorier en 2016 et le départ programmé du président en 2017, nous recherchons des personnes désirant s'investir auprès du nouveau trésorier.

Pour toute demande d'informations, merci d'écrire à l'adresse sonnaztennis@gmail.com

Airsoft Team 73 Aventure



Description de l'airsoft

- L'airsoft est un **jeu de tir de loisir inoffensif** dans lequel plusieurs équipes s'affrontent.
- Comme le paintball, les **répliques utilisées tirent des billes** propulsées par air comprimé. Les billes sont plus petites et **biodégradables** mais ne possèdent pas de peinture.
- Le jeu est donc basé sur le **fair-play** et le joueur doit se déclarer «**out** » s'il est touché.
- L'association est affiliée à la **Fédération Française d'Airsoft** qui garantit un **airsoft propre**.
- Tous les terrains utilisés par l'association sont avec des **autorisations écrites des propriétaires**.
- La puissance des répliques utilisées dans l'association est **interdite au mineurs**, par conséquent ils ne sont pas acceptés.

Les parties de jeu

- Nous jouons le **dimanche tous les 15 jours**, été comme hiver.
- Les horaires sont généralement de **9h00 à 16h00**, adaptés en fonction des saisons.
- **Plusieurs terrains sécurisés** avec autorisation sont disponibles : Drumettaz, La Rochette, La Motte Servolex.
- *Nous en cherchons continuellement.*



Recherche de terrains

- Nous recherchons des **terrains de type boisés** ou avec **bâtiment** autour de Chambéry.
- Les **terrains sont entretenus** et défrichés par nos **soins**, si besoin.
- Merci de nous contacter si vous possédez ce genre de terrain et que **vous souhaitez le mettre à notre disposition**, voir ci-dessous.

Contact

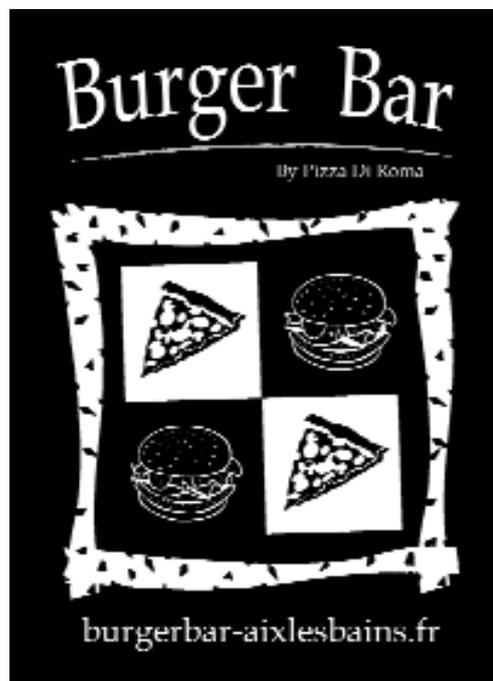
Nous fonctionnons avec un forum dont l'adresse est :

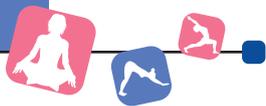
www.airsoftteam73aventure.org

E-mail : atairsoft@yahoo.fr

Nous recherchons des terrains de type boisés ou avec bâtiment autour de Chambéry.

Romain DELISLE *Président*
14, rue du Corbelet
73230 SAINT-ALBAN-LEYSSE
Tél. 06 35 36 88 91
E-mail : delisle.romain@gmail.com





Vivre & Être

« Im'Ananda »



Non il ne faut pas être "allumé" pour faire du yoga ! La preuve étant que le yoga s'est fort bien établi ces dernières années dans nos petits villages et Sonnaz n'y fait pas exception. Il s'adresse tant aux personnes âgées, stressées, enceintes, athlétiques, avec des douleurs ou bien-portantes...

Le yoga possède des caractéristiques qui conviennent à tous. **Les cours (un le mardi matin et un le mardi soir)** se font en groupe, dans un contexte sécuritaire et non compétitif. Le yoga n'exige aucune compétence particulière. Il facilite instantanément la **détente mentale** et **musculaire**. À moyen terme, il développe la **souplesse**, le **renfort musculaire** et aide à soulager plusieurs **problèmes musculosquelettiques**. Une pratique régulière permet de soulager des problèmes de santé sérieux et favoriser une meilleure santé générale en s'intégrant dans les pratiques de **santé préventive**.

Élaboré en Inde au fil de plusieurs millénaires, le **yoga** est une vaste méthode de développement personnel.

Il comprend plusieurs dimensions, dont les principales touchent à l'entretien de sa santé corporelle, son hygiène de vie, son équilibre émotionnel, le respect et la non-nuisance, la concentration mentale, la conscience et l'éveil à la confiance pour une ouverture d'esprit, un lâcher prise et l'accès à la paix en Soi. Tout ceci avec l'honnêteté que l'on se doit et l'absence de prétention.

En soi le yoga consiste à **discipliner l'esprit** et à garder le corps dans **un état de santé optimal** afin de trouver apaisement et cohérence entre ces deux polarités que sont notre esprit et notre corps. Plus spécifiquement le **Viniyoga**, que nous pratiquons à **Sonnaz**, se caractérise par **l'intégration de la respiration dans le mouvement, vécu plus que voulu**, et par **un enseignement personnalisé**.

Les outils du yoga sont les **exercices posturaux** (appelés *asanas*), **respiratoires** (appelés *pranayama*), la relaxation et la méditation.

Les postures portent souvent des noms évocateurs - *l'arbre, la charrue, l'arc, le cobra, etc.* - et leur degré de difficulté est progressif. La célèbre posture du lotus (*jambes croisées*) qu'adoptent de nombreux méditants provient du yoga et n'est absolument pas une obligation.

Les postures consistent en des mouvements d'**étirements**, de **flexions** et de **torsions** qui favorisent la **flexibilité de la colonne vertébrale**, **sollicitent les articulations, les nerfs et les muscles**, et **exercent une action sur tous les organes et les glandes**. Le **système digestif s'en trouve stimulé**, et la **circulation sanguine améliorée**. **Maintenir une posture pendant un certain temps entraîne l'esprit à développer persévérance et concentration**, et lui procure les **bénéfices de constance de la méditation**.

Quant aux techniques respiratoires, elles demandent, par exemple, d'être attentif, d'inspirer très lentement et de jouer avec les diverses consignes.

Selon l'ayurveda (*médecine traditionnelle indienne*), la vie d'un être humain ne se mesure pas en jours, mais en nombre de respirations... !

L'objectif ultime des techniques respiratoires est de développer et de contrôler le *prana*, la « force vitale ».

Le yoga affirme qu'un corps sain est absolument essentiel pour son équilibre mental et spirituel. Comme disent les yogis : « **La santé, c'est la richesse. La paix mentale, c'est le bonheur. Le yoga c'est le chemin.** »

A méditer... et à mettre en pratique !



Renseignements & Contact

Emilie Tessier

Enseignante ViniYoga et thérapeute psychocorporel

Tél. 06 65 16 30 06



Stop and Dance



Nouvelle cette année, l'association **Stop and Dance** vous accueille tous les mardis à la salle du Crêt de Sonnaz, pour partager un moment convivial grâce à la danse.

Venez y découvrir les danses latinos comme vous ne les avez jamais vues ! En danses en ligne, en solo ou avec des amis sur des musiques actuelles ou plus anciennes, mais connues de tous ; ou bien en danses en couple sur des musiques typiquement latines pour partager une salsa, un chachacha ou encore un rock, avec votre partenaire.

Soyez curieux,
le premier cours
est sans
engagement
et gratuit !

◆ **Un cours pour Ados (15-17 ans) pourra être ouvert, avec grand plaisir, si la demande le nécessite.**

N'hésitez pas à consulter notre page **Facebook « Stop and dance »** ou bien le site de la Mairie de Sonnaz pour plus d'informations.

Caroline, la présidente de l'association, et Cyrielle, l'animatrice de danse, vous attendent les bras ouverts sur la piste !

Renseignements & Contact

E-mail : stopanddance.voglans@gmail.com

Tél. 06 21 00 41 12

Chaque cours est adapté à sa tranche d'âge :

- ◆ **Enfants 1** (4-6 ans) : le mardi de 17h à 18h
- ◆ **Enfants 2** (7-10 ans) : le mardi de 18h à 19h
- ◆ **Pré-ados** (11-14 ans) : le mardi de 19h à 20h
- ◆ **Adultes** (18 ans et plus) : le mardi de 20h à 21h
- ◆ **Pour les danses en couples, le cours est ouvert à toutes tranches d'âges !**



Association Far West Dream



L'Association Far West Dream vous propose ses cours de danse : **Country, New Line, Wheelchair Country Dance, Country Style Catalan, ...**

Mercredi - Salle du Crêt - Sonnaz-le-Bas

20h00 à 21h00 : Cours New Line, danse en ligne sur musiques modernes (à partir de 2 ans de danse).

Jeudi - Salle du Crêt - Sonnaz-le-Bas

- 19h00 à 20h00 : Cours Country Wheelchair (pour personnes à mobilité réduite).
- 20h00 à 21h30 : Cours Country Confirmés/Avancés (+ de 5 ans de danse).
- 21h30 à 22h00 : Equipe Démo.

- **Adhésion annuelle** : 16 €/pers.
- **Cours de Danse** : 60 €/Trimestre

• **Tarif spécial pour les habitants de Sonnaz** : Cours de Danse 50 €/Trimestre

• **Forfait couple/famille (2 pers maxi)** : 50 €/Trimestre/pers. soit 150 €/an/pers.

Et également des cours dans d'autres communes (Le Bourget du Lac, Chambéry et Cognin). Possibilité de suivre plusieurs cours, sur une ou plusieurs communes, tarifs dégressifs, nous consulter.

Vous souhaitez organiser une fête privée ou familiale "**thème western**", on peut se déplacer pour une démonstration. Il est également possible d'avoir une animatrice à domicile pour vous apprendre des danses ainsi qu'à vos invités.

Informations & Contact

Nadine GIROUD - Tél. 06 75 39 19 42

E-mail : farwestdream@hotmail.fr

www.farwestdream.com



La chorale

Sonnaz Mélodia

« *De la musique avant toute chose* »

nous dit le poète. C'est ce que nous nous efforçons de faire à Sonnaz Mélodia sous la direction bienveillante de Patrice Rimet.

La saison dernière, nous avons débuté par un **mini concert lors du téléthon**. Après notre stage à Lescheraines, stage particulièrement bénéfique et agréable, nous avons mis les bouchées « triples » en vue du mois de juin : trois concerts pour notre plus grande joie. Le 4 juin, nous étions à **La Table** avec **la chorale « Interlude »** de **Chamoux sur Gelon**, le 18, nous chantions à **La Traverse au Bourget du Lac** et le 25, nous offrons à notre public sonnazien le dernier concert de la saison.

La chorale a repris ses activités le 7 septembre et depuis nous préparons activement le **concert de Noël** que nous donnerons le 17 décembre à l'**église de Sonnaz**, en compagnie de **la chorale « Interlude »** au profit du **téléthon de Sonnaz**.

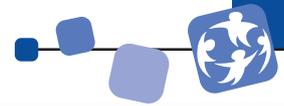
Un concert est prévu à **Vimines** au profit de l'**association « Communes solidaires »** le 18 mars prochain. Après notre stage annuel à Lescheraines les 2 et 3 avril, nous terminerons cette saison par notre habituel **concert à Sonnaz** le 24 juin.

C'est encore une saison bien remplie qui nous attend, et nous espérons satisfaire votre attente afin que la musique, par nos voix, ait toute sa place.

La présidente
Françoise Florès



Les Années PLAISIR



Les Années PLAISIR : 45 adhérents pour une première année riche en activités et beaucoup de satisfactions ayant permis au plus grand nombre des rencontres, des moments de convivialité tout en renforçant les liens entre CLASSARDS.

Merci au Comité des Fêtes et à la Mairie respectivement pour leur contribution et mise à disposition des lieux collectifs.

**18 mars 2016 :
Assemblée Générale**

29 janvier : 40 participants à la Galette des Rois.



12 mars : 11 sportifs pour la sortie raquettes au Nivolet.



Effort

Réconfort



23 avril : 17 rescapés sur 28 inscrits au pique-nique de Lavours.



"Annulation en cas de forte pluie" : la formule a confirmé tout son intérêt car nous avons trouvé repli en salle du Crêt à cause du mauvais temps pour un repas tiré des sacs et faire plusieurs belotes.



4 juin : 36 personnes déterminées au barbecue.



4 septembre : 18 membres pour une randonnée en Haute-Maurienne.



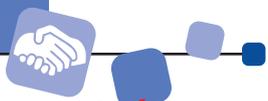
Samedi 15 octobre : 5 personnes ont visité la Fondation Gianadda à Martigny (Suisse).

Samedi 3 décembre : participation au Téléthon. Compter les boutons.

Bienvenue à toutes les personnes nées dans les Années PLAISIR (53, 54, 55) qui souhaitent nous rejoindre !

Pour plus d'information, vous pouvez joindre le président :

André DIDIER au **06 23 12 07 63** ou par courriel : lesanneesplaisir@orange.fr



Le Karaté Club de Sonnaz



Les évènements passés et dates à retenir pour 2017

- ◆ Deux séances de **SELF DEFENSE** ont été proposées et encadrées par Louis ARNONE les **samedi 30 janvier** et **02 avril 2016**. Un goûter et un pot de l'amitié ont clôturé ces belles après-midis.
- ◆ Une nouvelle séance aura lieu le **25 mars 2017** (14h30 - 16h30 : voir fiches sur salle d'évolution et dans les grilles d'information).
- ◆ Une séance de **TAI CHI** a fait l'objet d'un moment de concentration et d'ancrage au sol avec le soutien de Gérard MONTHET du club de la Ravoire, le **5 février 2016**.
- ◆ Richard EHNY, 6^{ème} DAN, est venu régulièrement partager son savoir et ses techniques.
- ◆ La **galette des rois (et reines)** : le **10 janvier 2017**.
- ◆ Passage de grades **fin mai/début juin 2017**.
- ◆ **Fête de remises des ceintures et de fin de saison sportive** : le **23 juin 2017** avec repas champêtre à l'initiative du club et des familles pour la partie « entrée ou dessert »..

Et tout au long de l'année, le club s'agrément de pots/repas d'anniversaires, de sorties, ... et de petites surprises agréables et chaleureuses.



Les Horaires

- ◆ **MARDI de 18 h 30 à 19 h 30 : ENFANTS (plus de 5 ans)**
Entraîneur : Louis ARNONE.
- ◆ **MARDI de 19 h 30 à 20 h 30 : ADOS et ADULTES**
Entraîneur : Marcel BORIN.
- ◆ **VENDREDI de 18 h 30 à 20 h 30 : ADOS et ADULTES**
Lieu : Salle d'Évolution - Le Chef-Lieu

Le Karaté Wado Ryu



Depuis septembre 2016, les licences prises à la FFKA sont gérés par le **Karaté Club de la Ravoire** afin d'offrir aux adhérents Sonnaziens la possibilité d'intégrer tous les cours offerts par ce Club partenaire.

Il s'agit de mutualiser les moyens en termes de séances, d'apprentissages, de compétitions, et offrir ainsi une nouvelle diversité aux enfants et grands.

Le **club sonnazien**, avec le soutien actif de Matteo IMBERT pour la gestion informatique et de Jean CHIODIN pour la partie images et vidéos, a ouvert un site internet : www.karate-club-de-sonnaz.fr qui permet de mieux comprendre l'activité et le plaisir partagé autour du sport.



Le club de La Ravoire a également une page pour la « **section Sonnaz** » où des éléments sont visibles : www.karateclublaravoire.com

Contact

Reine BRUNIER, Présidente
Tél. 06 83 51 09 78

ou Salle d'Évolution du Chef-lieu aux heures d'ouverture

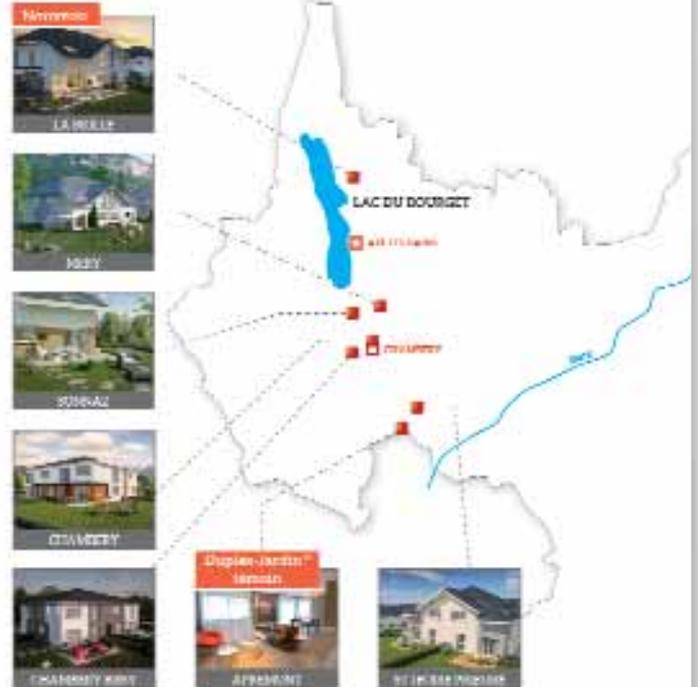


Nous recherchons
des terrains constructibles
et propriétés
bâties !



Pour nos clients souhaitant
habiter ou investir en Savoie
NOUS ACHETONS !

NOS OPPORTUNITÉS EN SAVOIE



AGENCE CARRÉ DE L'HABITAT :
104 avenue de Marlioz
Aix-les-Bains

ETUDE, ESTIMATION ET AIDE A LA VENTE
04 57 74 60 21
carre-habitat.com

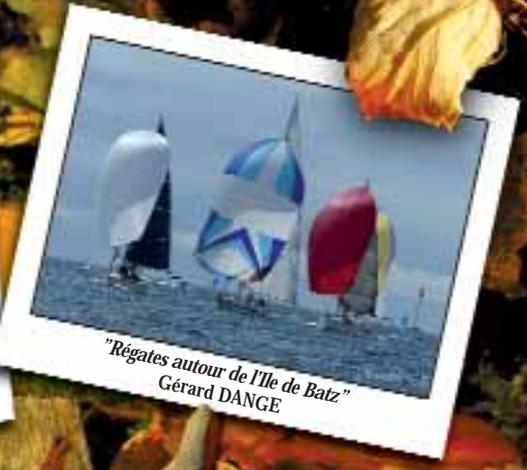
CARRÉ
De l'habitat 
Le choix du duplex, du jardin



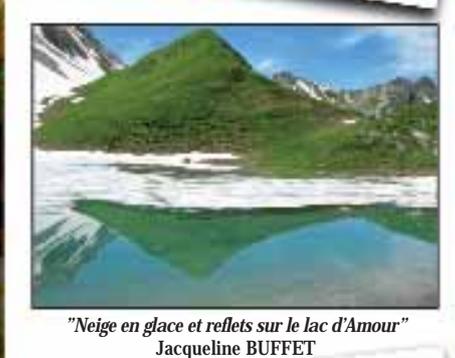
"Lac du Bourget, Château Thomas, 2 reflets sur la glace"
Alain et Frédérique BERNARD



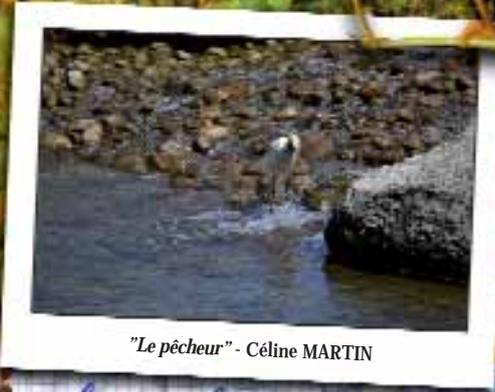
"Sonnaz plage" - Jean TORCHIO



"Régates autour de l'Île de Batz"
Gérard DANGE



"Neige en glace et reflets sur le lac d'Amour"
Jacqueline BUFFET



"Le pêcheur" - Céline MARTIN

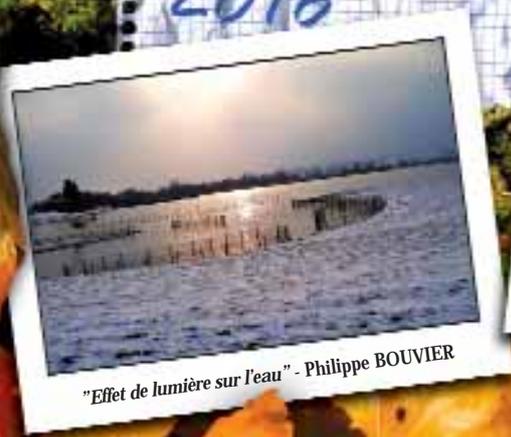


"Après la pluie" - Sandrine TASSET



"Embarquement pour les Cinq Terres" - Daniel LEMAIRE

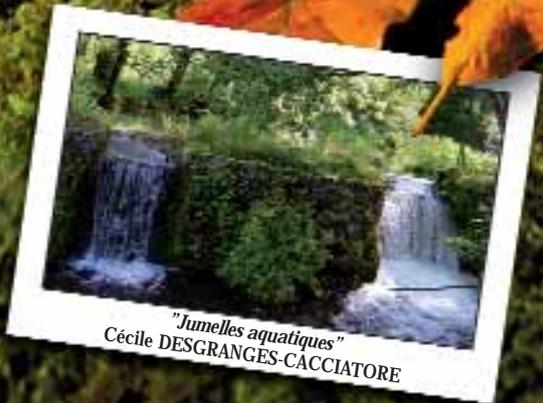
Les Lauréats
du Concours Photo
2016



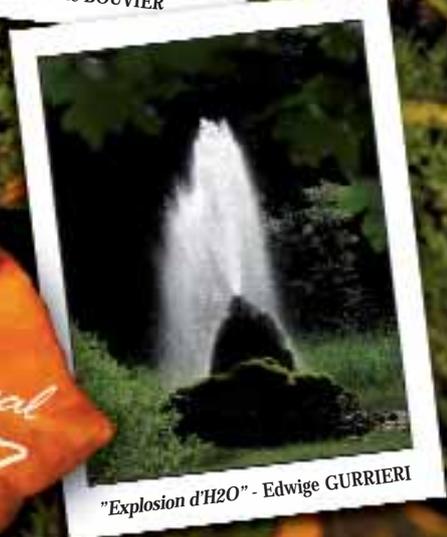
"Effet de lumière sur l'eau" - Philippe BOUVIER



"Marais de Sonnaz" - Ludovic BOUVIER



"Jumelles aquatiques"
Cécile DESGRANGES-CACCIATORE



"Explosion d'H2O" - Edwige GURRIERI

Bulletin Municipal
Sonnaz 2017